César 41e

Catalogue Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

© AFP PHOTO / Charly Triballeau

Association pour la Promotion du Cinéma

11 rue de l'Avre, 75015 Paris
Président : Alain Terzian
Directeur de la publication : Alain Rocca
Impression : Graph'Imprim
Catalogue imprimé sur Chromomat 350g et Chromomat 135 g
Dépôt légal : février 2016

© APC, toute reproduction, même partielle, est interdite.

Sommaire

Les Éditoriaux *p 5*

L'Académie *p 15*

Les Nominations *p 25*

La 41ème Cérémonie des César *p 33*

L'Année Cinéma César *p 45*

Les Actions de l'Académie *p 93*

Les Partenaires de l'Académie *p 111*

Le Règlement de l'Académie *p 119*

CHAUMET
PARIS
Partenaire officiel de l'Académie des César

© Présidence de la République

Ce soir, la Cérémonie des César donnera à voir, une nouvelle fois, toute la richesse et la diversité du cinéma français. Un cinéma que nous nous attachons, collectivement, à mettre en valeur, tant il fait corps avec la France, tant il fait sens à travers le monde.

À travers cette 41e cérémonie, c'est toute la filière qui est à l'honneur. Entre figures majeures du 7e Art et nouveaux visages, la sélection de cette année est aussi à l'image du cinéma français : plurielle et prometteuse, forte de ces femmes et de ces hommes, qui consacrent leur vie à raconter qui nous sommes, ce que nous voudrions être, et parfois aussi, ce que nous ne voulons pas devenir. Et c'est ainsi qu'il incarne une promesse que seule la culture peut tenir.

Belle soirée à tous.

Audrey Azoulay

Ministre de la Culture et de la Communication

DANS UN MONDE QUI CHANGE,

VOUS SEREZ TOUJOURS INSPIRÉS PAR LE CINÉMA

BNP PARIBAS PARTENAIRE DE LA CÉRÉMONIE DES CÉSAR

BNP Paribas est fier d'être partenaire de la 41ème Cérémonie des César, qui met à l'honneur les grands talents d'aujourd'hui et de demain dans le cinéma.

CÉSAR 2016
Partenaire Officiel

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Moments inoubliables

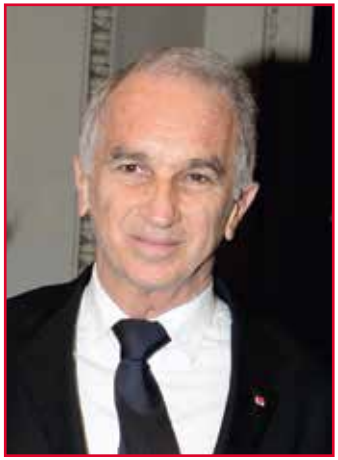

© Serge Arnal / STARFACE

La 41ème Cérémonie sera bientôt inscrite dans l'Histoire du Cinéma. Après Gabin et Romy, Orson Welles, Marcello Mastroianni, Signoret, Noiret, Serrault... et tant d'étoiles au firmament du 7ème art depuis 1976... Ce soir une nouvelle promotion de tous les talents envahira le Châtelet et nous arrachera une fois encore, espoir et désespoir, rires et sourires, larmes et sanglots et nos cœurs battront très fort. Sous l'impulsion magique de Florence Foresti, une pluie d'étoiles envahira nos cœurs. Elle est très attendue Madame Foresti. Et le rêve s'éveille avec Elle.

Le palmarès s'annonce prometteur. Les yeux sont grands ouverts. Les cœurs battent très fort avec les lauréats, talents multiples et inépuisables !!!

Pluie d'étoiles, moments inoubliables...
Yves Montand, Annie Girardot, Lino Ventura, Jean-Louis Trintignant, Jacques Brel, Jacques Villeret, Jean-Paul Belmondo, Marthe Keller, Françoise Fabian, Anouk Aimée, Chabadabada, une Palme d'Or, 2 Oscars, des Golden Globes... entre 1966 et 2016, 50 ans de Cinéma qui ont forgé une légende et fasciné notre imaginaire, la passion du cinéma à l'état pur ; Aujourd'hui un immense Cinéaste ouvrira la Cérémonie : Claude Lelouch, le Président de la 41ème.

Et puis, Hollywood, Wall Street, Basic Instinct, Traffic, Fatal Attraction, Liberace... 2 Oscars, des Golden Globes, un immense producteur ("Vol au dessus d'un nid de Coucou"), un acteur fabuleux, après Kirk Douglas, le héros de Kubrick qui présidait en 1990 la Cérémonie, aujourd'hui l'immense Michael Douglas recevra un César d'Honneur pour l'ensemble de son œuvre.
La barre est placée, très haut !! La passion, absolue ! L'émotion, totale ! L'excellence du Cinéma Français ne se démentira pas par les récompenses enviées et disputées qui sortiront ce soir des 22 enveloppes scellées.

Et dans la salle de cette 41ème, 8 Oscars présents, honoreront les César ! À votre tour à vous, les nommés et les autres...
Les artistes entrent en scène. La magie est intacte... Générique !

Alain Terzian

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

CHAMPAGNE
MAISON CHANOINE
DEPUIS 1730
TSARINE
À REIMS
FRANCE
SIGNE EXTÉRIEUR
DE RICHESSE INTÉRIEURE
TSARINE
CHAMPAGNE
CUVÉE PREMIUM
BRUT
À REIMS
CÉSAR 2016
Fournisseur Officiel
RIO GRANDE - HORIZON BLEU
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

© Eric Robert / Canal+

Depuis plus de quarante ans, les César mettent en lumière le talent, la technique, l'audace et la créativité des artistes et artisans du cinéma français. Ce cinéma, plébiscité par les spectateurs en salle, encensé par la critique, primé dans le monde entier, est particulièrement apprécié des abonnés de CANAL+. En 2015, le lien historique et vertueux entre CANAL+ et le cinéma français s'est d'ailleurs renforcé à travers le renouvellement de l'accord Cinéma, conclu pour une durée de cinq ans avec l'intégralité des organisations professionnelles du secteur.

Pour la 23e année consécutive, CANAL+ est fière d'accompagner l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma en produisant cette grande soirée événement, diffusée en clair et en direct. Ainsi, aux côtés de la profession depuis sa création, CANAL+ continue de partager sa passion du cinéma.

Jean-Christophe Thiery

Président du Groupe CANAL+

RENAULT
La vie, avec passion
Renault TALISMAN
Maîtrisez votre trajectoire
TALISMAN
Renault partenaire officiel de la Cérémonie des César
CÉSAR 2016
Partenaire Officiel
Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,6/5,6. Émissions CO_2 min/max (g/km) : 95/130.
Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.
Renault recommande elf
renault.fr

© Christian Kettiger

"Dans la lutte de l'ombre contre la lumière, le cinéma est la victoire de la lumière dans l'ombre de notre vie." Ces mots d'André Malraux résonnent avec force, alors que la France a connu de dures épreuves l'an dernier.

Mais la France est lumineuse, en particulier grâce à son cinéma, un cinéma ouvert, exigeant, émouvant qui se nourrit de la diversité des écritures et des histoires, un cinéma reconnu dans le monde entier, et primé dans les plus grands festivals internationaux.

La Cérémonie des César est la grande fête du cinéma français, un moment de rencontre et de communion unique pour toute la profession. Elle célèbre toute la richesse de notre cinéma, et je veux remercier tous ceux qui font vivre la magie du cinéma, des cinémas, tous ceux qui incarnent cet élan créatif dont nous avons tant besoin.

C'est donc avec un immense plaisir que je salue cette 41ème édition des César qui saura être, une fois encore, ce rassemblement chaleureux et cette belle fête pour toutes les familles du cinéma.

Je souhaite bonne chance à tous les nommés !

Frédérique Bredin

Présidente du CNC

KIEHL'S
SINCE 1851
NEW YORK
APOTHECARY
PHARMACY
KIEHL PHARMACY
SINCE 1851
NEW YORK
3 AV
ONE WAY
Kiehl's
NEW YORK
APOTHECARY
SINCE 1851
DON'T
HONK
$350
PENALTY
Welcome to the exciting
world of Kiehl's*
Il y a plus de 160 ans, Kiehl's a vu le jour dans une pharmacie traditionnelle du quartier de l'East Village à New York. Notre expertise unique repose sur des connaissances acquises et transmises au fil des générations dans les domaines de la cosmétique, de la pharmacie, de l'herboristerie et de la médecine.
Venez découvrir dans nos boutiques nos formules de soin hautement concentrées en ingrédients naturels. Une consultation visage personnalisée ainsi que votre rituel de soin en tailles d'essai vous seront offerts par l'un de nos experts.
Liste des points de vente disponible sur Kiehls.fr.
Kiehl's
SINCE 1851
CÉSAR 2016
Fournisseur Officiel
* Bienvenue dans le monde fascinant de Kiehl's
Poppy

© Stéphane Grangier / Canal+

Comment départager autant de talent(s) après une année aussi riche pour le cinéma français ?

Des œuvres fortes, en phase avec notre époque, qui marquent les esprits comme LA LOI DU MARCHÉ de Stéphane Brizé, LA TÊTE HAUTE d'Emmanuelle Bercot, MON ROI de Maïwenn, sans oublier FATIMA de Philippe Faucon.

Des cinéastes reconnus qui ne cessent de nous éblouir comme Arnaud Desplechin (TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE), Xavier Giannoli (MARGUERITE), Jean-Paul Rappeneau (BELLES FAMILLES) et Christian Vincent (L'HERMINE).

Des révélations audacieuses et remplies de promesses comme MUSTANG de Deniz Gamze Ergüven, NOUS TROIS OU RIEN de Kheiron, et LE NOUVEAU de Rudi Rosenberg.

Des artistes récompensés dans les plus grandes manifestations : Vincent Lindon, Emmanuelle Bercot et Fabrice Luchini décrochent un prix d'interprétation à Cannes et à Venise, Jacques Audiard reçoit la Palme d'or pour DHEEPAN, et Alexandre Desplat remporte un Oscar à Hollywood.

Cette année encore, la créativité et le savoir-faire des réalisateurs, des comédiens, des producteurs, des scénaristes et des techniciens seront salués par l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours d'une grande soirée qui promet d'être riche en surprises et en émotion, sous l'égide d'une toute nouvelle Maîtresse de Cérémonie, Florence Foresti. La compétition de cette 41e Nuit des César sera particulièrement serrée. Alors rendez-vous vendredi 26 février en direct, en clair et en exclusivité sur CANAL+ pour la soirée incontournable des amoureux du 7e art.

Maxime Saada

Directeur Général du Groupe CANAL+

© AFP PHOTO / Charly Triballeau

l'Académie

1ère Cérémonie des César
3 avril 1976, Palais des Congrès, Paris

Président de la soirée : Jean Gabin
Présentateur de la soirée : Pierre Tchernia

Georges Cravenne & César

Georges Cravenne fonde en 1975 l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

"Les Oscars, je crois, sont nés en 1927. J'avais alors 13 ans, et depuis cet âge (aujourd'hui très lointain !), j'ai toujours été obsédé par l'existence de ce personnage emblématique, non pas de chair et d'os, mais de bronze et de dorure, dont la réputation était planétaire.

Jalousie ? Émulation ?

Toujours est-il que l'idée de créer un équivalent français a germé en moi, jusqu'au jour où le nom de mon ami César, sculpteur de génie, s'est imposé à moi et sa sculpture avec lui. Oscar, César, cinq lettres qui rimaient à tel point que la naissance du second était devenue évidente, pour le plus grand bien de la promotion du cinéma, en Europe en tout cas."

Georges Cravenne

"Je déjeunais avec Georges Cravenne, et il était intarissable sur la fête qu'il voulait organiser pour donner de la vigueur au cinéma français. À brûle-pourpoint, il me demanda d'inventer l'objet, l'œuvre d'art qui récompenserait les lauréats de cette fête.

J'ai accepté.

Comment appeler l'objet ? Comment appeler la fête ? D'Oscar à César, il n'y avait qu'une syllabe...
Le nom César est plein de symboles. Si je m'appelle César, je ne suis pas le seul. Dans ma rue à Marseille, il y avait trois "César".
César c'est une référence à la grandeur de JULES... Mais c'est aussi le César de PAGNOL, et là, on revient au cinéma."

César Baldaccini

© James Andanson

© David Lefranc

Les Présidents de l'Académie

de 1976 à 1986
Robert Enrico

de 1986 à 1988
Jeanne Moreau

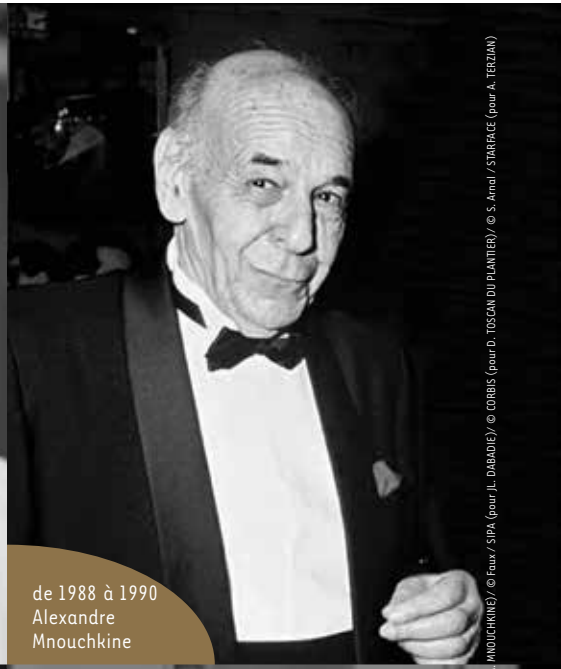

de 1988 à 1990
Alexandre
Mnouchkine

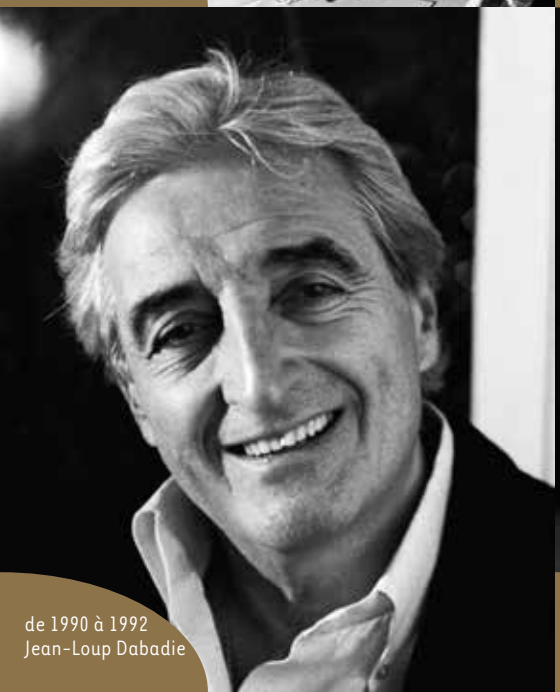

de 1990 à 1992
Jean-Loup Dabadie

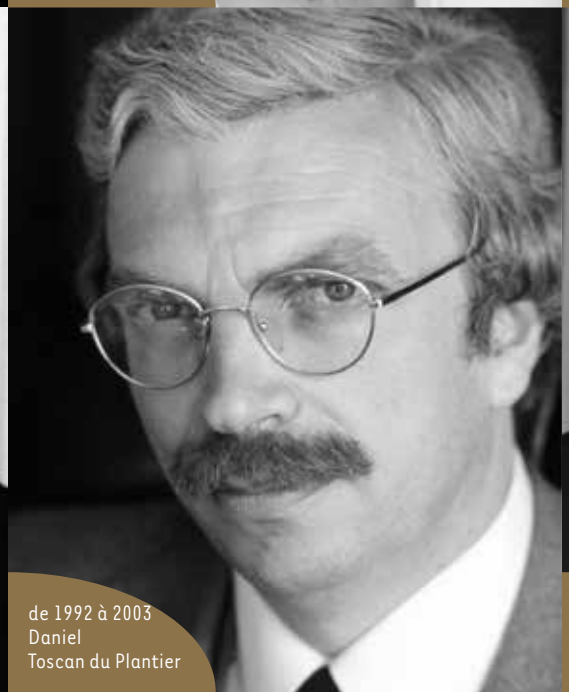

de 1992 à 2003
Daniel
Toscan du Plantier

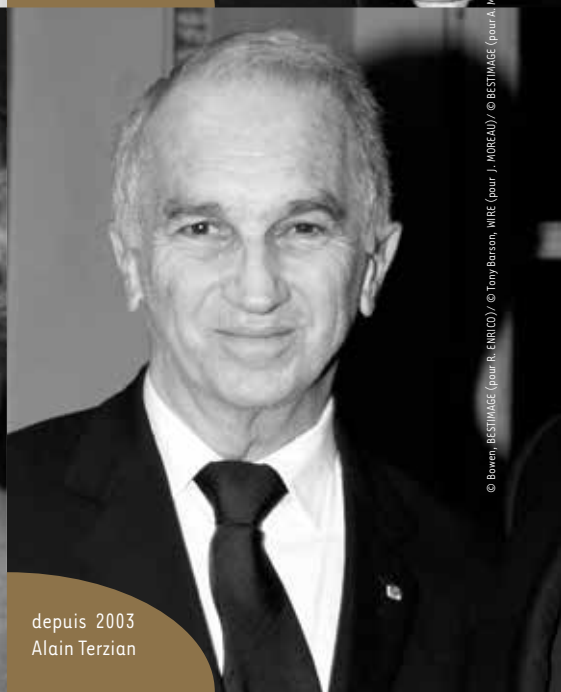

depuis 2003
Alain Terzian

© Bowen, BESTIMAGE (pour R. ENRICO) / © Tony Barson, WIRE (pour J. MOREAU) / © BESTIMAGE (pour A. MNOUCHKINE) / © Faux / SIPA (pour JL. DABADIE) / © CORBIS (pour D. TOSCAN DU PLANTIER) / © S. Arnal / STARFACE (pour A. TERZIAN)

l'Académie des Arts & Techniques du Cinéma

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui 4598 membres, professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels viennent se joindre plus de deux cents membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscars et ses 6261 membres, c'est la deuxième plus importante Académie de cinéma au monde.

Son Règlement lui donne en préambule comme but de "récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" , pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public".

Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote.

Puis elle met en place la séquence finale d'attribution des César qui commence dès l'issue du premier tour de vote par l'Annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en l'honneur des nommés, du Déjeuner des Nommés jusqu'à l'Année Cinéma César, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

L'Académie organise également plusieurs événements dédiés à celles et ceux qui font le cinéma en France : Soirée, Trophée et Prix Spécial César & Techniques, le Projet Révélations, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscan du Plantier, Les Nuits en Or, etc...

© Olivier Vigerie pour l'Académie des César / Tous droits réservés

Ils ont fait 2015

642 films et 3625 personnes éligibles

Le recensement des films et des professionnels
Le secrétariat de l'Académie recense de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des films sortis en salles durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré. Puis il recoupe auprès du CNC et des sociétés de production les informations recueillies afin d'établir le "Guide des films de l'année".

Véritable panorama de l'année cinématographique, ce guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au Règlement de l'Académie. Pour les César 2016, ce sont 642 films et 3625 personnes qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

La présentation des films aux membres de l'Académie
Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Sur le site de l'Académie, dès le second trimestre, tous les films pré-éligibles aux différentes catégories de César sont présentés aux membres dans la rubrique l'Année Cinéma : bande annonce, liste technique et artistique, extraits, making-of, galeries photos, interviews... les producteurs et distributeurs peuvent à leur choix tout publier sur cette rubrique, à part le film entier !

Dès la fin de l'année, les ayants-droit peuvent faire parvenir au domicile de chaque membre de l'Académie, de novembre 2015 à janvier 2016, des invitations lui permettant d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils peuvent également choisir de proposer leur film en DVD dans le Coffret DVD César 2016, qui sera livré personnellement à chacun des membres de l'Académie, dès le début des vacances de Noël !

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections, en salle, des films sélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) et les propose aussi en DVD dans le Coffret DVD César. Tous ces courts métrages sont également proposés au grand public sur la plateforme de video à la demande de Canal Play.

Annonce des Nominations / Conférence de Presse 2016

© LUCILLE PELLERIN / ENS Louis-Lumière / Académie des César / Tous droits réservés

L'organisation du premier tour de vote

L'Académie propose une procédure de vote permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne. Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissier et suivant les directives de l'Académie par la société VOXALY, l'un des meilleurs spécialistes français dans l'organisation d'élections, et respecte des critères de vote très rigoureux :

- Vote réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle).
- Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles.
- Garantie de l'anonymat des votes et de la non-communication à aucun tiers du fichier des électeurs.
- Garantie de la confidentialité des résultats.

Le premier tour de vote a désigné les nominations pour chacun des vingt-deux César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les "nommés", de l'autre on parle de "nominees").

Le bulletin de vote et le "Guide Films" ont été envoyés aux membres le 4 janvier pour ce premier tour, clôturé le 21 janvier pour le vote par correspondance et le 26 janvier à minuit pour le vote en ligne.

L'annonce des nominations

Les résultats ont été dépouillés dans la nuit par VOXALY, sous le contrôle des huissiers, Maître Armengaud-Gatimel et Maître Blot, pour être remis en main propre le mercredi 27 janvier à 10h au Président de l'Académie Alain Terzian, qui en a immédiatement fait la lecture publique en Conférence de Presse, accompagné de la Maîtresse de Cérémonie Florence Foresti.

© Olivier Vigerie pour l'Académie des César / Tous droits réservés

les Nominations 2016

nommées pour le
César de la Meilleure Actrice

LOUBNA ABIDAR
dans MUCH LOVED
EMMANUELLE BERCOT
dans MON ROI
CÉCILE DE FRANCE
dans LA BELLE SAISON
CATHERINE DENEUVE
dans LA TÊTE HAUTE
CATHERINE FROT
dans MARGUERITE
ISABELLE HUPPERT
dans VALLEY OF LOVE
SORIA ZEROUAL
dans FATIMA

nommées pour le
César de la Meilleure Actrice
dans un Second Rôle

SARA FORESTIER
dans LA TÊTE HAUTE
AGNÈS JAOUI
dans COMME UN AVION
SIDSE BABETT KNUDSEN
dans L'HERMINE
NOÉMIE LVOVSKY
dans LA BELLE SAISON
KARIN VIARD
dans 21 NUITS AVEC PATTIE

nommés pour le
César du Meilleur Acteur

JEAN-PIERRE BACRI
dans LA VIE TRÈS PRIVÉE DE MONSIEUR SIM
VINCENT CASSEL
dans MON ROI
FRANÇOIS DAMIENS
dans LES COWBOYS
GÉRARD DEPARDIEU
dans VALLEY OF LOVE
ANTONYTHASAN JESUTHASAN
dans DHEEPAN
VINCENT LINDON
dans LA LOI DU MARCHÉ
FABRICE LUCHINI
dans L'HERMINE

nommés pour le
César du Meilleur Acteur
dans un Second Rôle

MICHEL FAU
dans MARGUERITE
LOUIS GARREL
dans MON ROI
BENOÎT MAGIMEL
dans LA TÊTE HAUTE
ANDRÉ MARCON
dans MARGUERITE
VINCENT ROTTIERS
dans DHEEPAN

nommées pour le
César du Meilleur Espoir Féminin

CAMILLE COTTIN
dans CONNASSE, PRINCESSE DES CŒURS
SARA GIRAUDEAU
dans LES BÊTISES
ZITA HANROT
dans FATIMA
DIANE ROUXEL
dans LA TÊTE HAUTE
LOU ROY-LECOLLINET
dans TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

nommés pour le
César du Meilleur Espoir Masculin

SWANN ARLAUD
dans LES ANARCHISTES
QUENTIN DOLMAIRE
dans TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE
FÉLIX MOATI
dans À TROIS ON Y VA
FINNEGAN OLDFIELD
dans LES COWBOYS
ROD PARADOT
dans LA TÊTE HAUTE

nommés pour le
César du Meilleur Scénario Original

NOÉ DEBRÉ, THOMAS BIDEGAIN, JACQUES AUDIARD
pour DHEEPAN
XAVIER GIANNOLI
pour MARGUERITE
DENIZ GAMZE ERGÜVEN, ALICE WINOCOUR
pour MUSTANG
EMMANUELLE BERCOT, MARCIA ROMANO
pour LA TÊTE HAUTE
ARNAUD DESPLECHIN, JULIE PEYR
pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

nommés pour le
César de la Meilleure Adaptation

DAVID OELHOFFEN, FRÉDÉRIC TELLIER
pour L'AFFAIRE SK1
SAMUEL BENCHETRIT, GABOR RASSOV
pour ASPHALTE
VINCENT GARENQ, STÉPHANE CABEL
pour L'ENQUÊTE
PHILIPPE FAUCON
pour FATIMA
HÉLÈNE ZIMMER, BENOIT JACQUOT
pour JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE

nommés pour le
César de la Meilleure Musique Originale

RAPHAËL
pour LES COWBOYS
ENNIO MORRICONE
pour EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
STEPHEN WARBECK
pour MON ROI
WARREN ELLIS
pour MUSTANG
GRÉGOIRE HETZEL
pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

nommés pour le
César du Meilleur Son

DANIEL SOBRINO, VALÉRIE DELOOF, CYRIL HOLTZ
pour DHEEPAN
FRANÇOIS MUSY, GABRIEL HAFNER
pour MARGUERITE
NICOLAS PROVOST, AGNÈS RAVEZ, EMMANUEL CROSET
pour MON ROI
IBRAHIM GÖK, DAMIEN GUILLAUME, OLIVIER GOINARD
pour MUSTANG
NICOLAS CANTIN, SYLVAIN MALBRANT, STÉPHANE THIÉBAUT
pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

nommés pour le
César de la Meilleure Photo

EPONINE MOMENCEAU
pour DHEEPAN
GLYNN SPEECKAERT
pour MARGUERITE
DAVID CHIZALLET
pour MUSTANG
IRINA LUBTCHANSKY
pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE
CHRISTOPHE OFFENSTEIN
pour VALLEY OF LOVE

nommés pour le
César des Meilleurs Costumes

ANAÏS ROMAND
pour JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE
PIERRE-JEAN LARROQUE
pour MARGUERITE
SELIN SÖZEN
pour MUSTANG
CATHERINE LETERRIER
pour L'ODEUR DE LA MANDARINE
NATHALIE RAOUL
pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

nommés pour le
César de la Meilleure Réalisation

JACQUES AUDIARD pour DHEEPAN
STÉPHANE BRIZÉ pour LA LOI DU MARCHÉ
XAVIER GIANNOLI pour MARGUERITE
MAÏWENN pour MON ROI
DENIZ GAMZE ERGÜVEN pour MUSTANG
EMMANUELLE BERCOT pour LA TÊTE HAUTE
ARNAUD DESPLECHIN pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

nommés pour le
César du Meilleur Montage

JULIETTE WELFLING
pour DHEEPAN
CYRIL NAKACHE
pour MARGUERITE
SIMON JACQUET
pour MON ROI
MATHILDE VAN DE MOORTEL
pour MUSTANG
LAURENCE BRIAUD
pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

nommés pour le
César des Meilleurs Décors

MICHEL BARTHÉLÉMY
pour DHEEPAN
KATIA WYSZKOP
pour JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE
MARTIN KUREL
pour MARGUERITE
JEAN RABASSE
pour L'ODEUR DE LA MANDARINE
TOMA BAQUENI
pour TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE

Les films nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage

LA CONTRE-ALLÉE
réalisé par CÉCILE DUCROCQ,
produit par STÉPHANE DEMOUSTIER,
GUILLAUME DREYFUS

LE DERNIER DES CÉFRANS
réalisé par PIERRE-EMMANUEL URCUN,
produit par PIERRE-EMMANUEL URCUN,
ROY ARIDA, VINCENT LE PORT, LOUIS TARDIVIER

ESSAIE DE MOURIR JEUNE
réalisé par MORGAN SIMON,
produit par JESSICA ROSSELET

GUY MOQUET
réalisé par DEMIS HERENGER,
produit par NAÏM AÏT-SIDHOUM, JULIEN PERRIN,
ELSA MINISINI, ÉLISABETH PAWLOWSKI

MON HÉROS
réalisé par SYLVAIN DESCLOUS,
produit par FLORENCE BORELLY

Les films nommés pour le César du Meilleur Film Documentaire

LE BOUTON DE NACRE
réalisé par PATRICIO GUZMÁN,
produit par RENATE SACHSE

CAVANNA, JUSQU'À L'ULTIME SECONDE, J'ÉCRIRAI
réalisé par DENIS ROBERT, NINA ROBERT,
produit par NINA ROBERT, DENIS ROBERT, BERTRAND FAIVRE

DEMAIN
réalisé par CYRIL DION, MÉLANIE LAURENT,
produit par BRUNO LEVY

L'IMAGE MANQUANTE
réalisé par RITHY PANH,
produit par CATHERINE DUSSART

UNE JEUNESSE ALLEMANDE
réalisé par JEAN-GABRIEL PÉRIOT,
produit par NICOLAS BREVIÈRE

Les films nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation

ADAMA (long métrage)
réalisé par SIMON ROUBY,
produit par PHILIPPE AIGLE, SÉVERINE LATHUILLIÈRE,
AZMINA GOULAMALY, ALAIN SÉRAPHINE

AVRIL ET LE MONDE TRUQUÉ (long métrage)
réalisé par CHRISTIAN DESMARES, FRANCK EKINCI,
produit par MARC JOUSSET, FRANCK EKINCI

LA NUIT AMÉRICAINE D'ANGÉLIQUE (court métrage)
réalisé par PIERRE-EMMANUEL LYET, JORIS CLERTÉ,
produit par MARYLINE CHARRIER

LE PETIT PRINCE (long métrage)
réalisé par MARK OSBORNE, produit par
DIMITRI RASSAM, ATON SOUMACHE, ALEXIS VONARB

LE REPAS DOMINICAL (court métrage)
réalisé par CÉLINE DEVAUX, produit par RON DYENS

SOUS TES DOIGTS (court métrage)
réalisé par MARIE-CHRISTINE COURTÈS,
produit par JEAN-FRANÇOIS LE CORRE, MARC FAYE

TIGRES À LA QUEUE LEU LEU (court métrage)
réalisé par BENOÎT CHIEUX,
produit par DORA BENOUSILIO

Les films nommés pour le César du Meilleur Premier Film

L'AFFAIRE SK1
réalisé par FRÉDÉRIC TELLIER,
produit par JULIEN MADON, JULIEN LECLERCQ

LES COWBOYS
réalisé par THOMAS BIDEGAIN,
produit par ALAIN ATTAL

MUSTANG
réalisé par DENIZ GAMZE ERGÜVEN,
produit par CHARLES GILLIBERT

NI LE CIEL NI LA TERRE
réalisé par CLÉMENT COGITORE, produit par
JEAN-CHRISTOPHE REYMOND, AMAURY OVISE

NOUS TROIS OU RIEN
réalisé par KHEIRON,
produit par SIMON ISTOLAINEN, SIDONIE DUMAS

Les films nommés pour le César du Meilleur Film Étranger

BIRDMAN
réalisé par ALEJANDRO GONZÁLEZ IÑÁRRITU,
distribution France TWENTIETH CENTURY FOX

LE FILS DE SAUL
réalisé par LÁSZLÓ NEMES,
distribution France AD VITAM

JE SUIS MORT MAIS J'AI DES AMIS
réalisé par GUILLAUME MALANDRIN,
STÉPHANE MALANDRIN,
coproduction France TS PRODUCTIONS
(Miléna Poylo, Gilles Sacuto)

MIA MADRE
réalisé par NANNI MORETTI,
coproduction France LE PACTE (Jean Labadie)

TAXI TÉHÉRAN
réalisé par JAFAR PANAHI,
distribution France MEMENTO FILMS DISTRIBUTION

LE TOUT NOUVEAU TESTAMENT
réalisé par JACO VAN DORMAEL,
coproduction France APRÈS LE DÉLUGE
(Jaco Van Dormael, Olivier Rausin, Daniel Marquet)

YOUTH
réalisé par PAOLO SORRENTINO,
coproduction France BARBARY FILMS
(Fabio Conversi)

Les films nommés pour le César du Meilleur Film

DHEEPAN
produit par PASCAL CAUCHETEUX, GRÉGOIRE SORLAT,
réalisé par JACQUES AUDIARD

FATIMA
produit par YASMINA NINI-FAUCON, PHILIPPE FAUCON,
réalisé par PHILIPPE FAUCON

LA LOI DU MARCHÉ
produit par CHRISTOPHE ROSSIGNON, PHILIP BOËFFARD,
réalisé par STÉPHANE BRIZÉ

MARGUERITE
produit par OLIVIER DELBOSC, MARC MISSONNIER,
réalisé par XAVIER GIANNOLI

MON ROI
produit par ALAIN ATTAL,
réalisé par MAÏWENN

MUSTANG
produit par CHARLES GILLIBERT,
réalisé par DENIZ GAMZE ERGÜVEN

LA TÊTE HAUTE
produit par FRANÇOIS KRAUS, DENIS PINEAU-VALENCIENNE,
réalisé par EMMANUELLE BERCOT

TROIS SOUVENIRS DE MA JEUNESSE
produit par PASCAL CAUCHETEUX, GRÉGOIRE SORLAT,
réalisé par ARNAUD DESPLECHIN

© Olivier Vigerie pour l'Académie des César / Tous droits réservés

Un nouveau bulletin de vote a été envoyé dès le 1er février pour le second tour, clôturé le 23 février pour le vote par correspondance et le 26 février à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de cette 41ème Cérémonie des César.

VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous le contrôle des deux huissiers qui se rendent ensuite au Théâtre du Châtelet pour remettre à chacun des remettants les enveloppes cachetées contenant les noms des lauréats.

La 41ème Cérémonie des César peut maintenant commencer !

"Eh bien voilà. Il a été fondé une Académie des Arts et Techniques du Cinéma composée de neuf cents personnes, comédiens, techniciens, producteurs, réalisateurs, monteurs, opérateurs, qui représentent la profession tout entière. On leur a demandé de voter et de décider, de leur libre choix, quels étaient pour l'année 75 les meilleurs films, français ou étrangers, les comédiens qu'ils reconnaissaient comme les plus valeureux ou les techniciens qui avaient le mieux fait leur travail. Et on est arrivé ainsi à une sélection, dans chacune de ces disciplines on a retenu les quatre premiers nommés, et on a renvoyé à tout ce collège électoral, à ces 900 personnes, les nominations des quatre meilleurs films, ou des quatre meilleurs techniciens, ou des quatre meilleurs comédiens dans chaque spécialité.

Et a été fait un vote final. Ce vote, nous allons le connaître dans un instant. Dans un instant, va entrer sur cette scène celui qui est la conscience de cette soirée, c'est-à-dire l'huissier, qui détient dans des enveloppes le secret, secret qui ne sera plus d'ici quelques instants. Et je demande à Jean-Claude Brialy de nous présenter Maître Karsenti ! (sonnerie de trompettes) Maître, maître, vous êtes là avec votre serviette, on dirait une silhouette précise pour un film, et dans la serviette il y a le secret ! Voilà les enveloppes dans lesquelles il y a les noms des films, des comédiens et des techniciens qui ont été choisis. Eh bien, maître, je vais vous demander de déposer ces enveloppes, s'il vous plaît, sur cette table où se trouvent justement ce que l'on appelle déjà les César !

Les César ils sont là !"

Pierre Tchernia

Discours d'ouverture de la 1ère Cérémonie des César

3 avril 1976, Palais des Congrès, Paris

© AFP PHOTO/Charly Triballeau

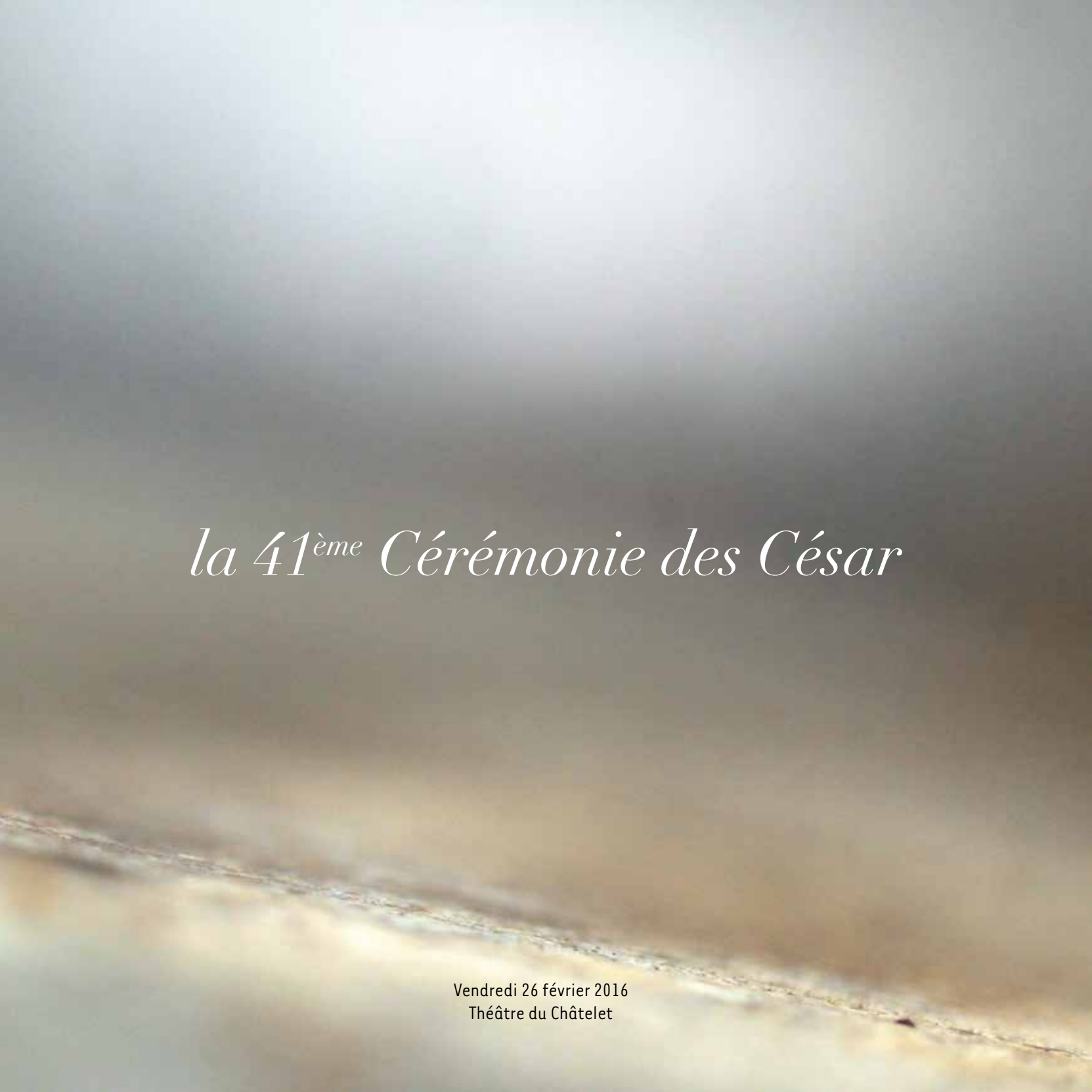
la 41ème Cérémonie des César
Vendredi 26 février 2016
Théâtre du Châtelet

© AFP PHOTO/Denis Thibaleau

Bienvenue !

À la 41ème Cérémonie des César

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille quatre cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-deux lauréats.

21h, sur scène, le Président de Cérémonie, Monsieur Claude Lelouch, va prononcer la phrase tant attendue "Et je déclare ouverte la 41ème Cérémonie des César".

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction de Florence Foresti, Maîtresse de Cérémonie, vingt-deux statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt-deux enveloppes que l'un des deux huissiers aura donné aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal+.

Ainsi, grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille quatre cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir ainsi assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu…

Claude Lelouch

Président de Cérémonie

On dit souvent que je radote. C'est un peu vrai. Mais je radote moins que ceux qui me reprochent de traiter toujours le même sujet depuis mon premier grand film "Un Homme et une Femme".

En effet, si je radote c'est que la vie, elle aussi, radote et, par conséquent l'art, qui en est le reflet, radote aussi.

Regardez : Antoine et Cléopâtre n'ont pas attendu mon Oscar pour faire à eux deux la plus belle affiche d'un "Un+Une" légendaire.

Bonnie et Clyde non plus...Napoléon et Joséphine non plus...Georges Sand et Musset non plus...Aragon et Elsa non plus...

Et la littérature, de son côté, est littéralement imprégnée du sujet.

Depuis "Mignonne allons voir si la rose" jusqu'à "Belle du Seigneur"...en passant par la Princesse de Clèves, Les liaisons dangereuses, Roméo et Juliette, Tristan et Iseut, Paul et Virginie, Madame Bovary ou Lady Chatterley... etc. à l'infini...

Même constat dans la chanson où neuf sur dix des textes s'intéressent avant tout aux rapports amoureux entre homme et femme.

Quant au cinéma, tellement de films se sont permis, sans l'avouer, de traiter de mon sujet d' "Un Homme et une Femme" que vraiment, je ne me suis jamais senti seul !

Quelques titres parmi des milliers : Les enfants du paradis, Hôtel du Nord, Autant en emporte le vent, Casablanca, Love story, Sissi, Lost in translation, La route de Madison etc. jusqu'à Mon Roi.

Et n'est-il pas vrai que les dizaines de millions de spectateurs qui ont vu "Titanic" se sont bien plus passionnés pour la relation amoureuse entre Di Caprio et Kate Winslet que pour le sort des 3000 malheureux naufragés qui pataugeaient tragiquement dans les eaux glacées de l'Atlantique Nord !

Et, par discrétion, je ne parle pas de ces magazines qui font 80% des tirages hebdomadaires en posant la seule question qui intéresse, à savoir : Qui baise qui ?

Je ne suis donc pas un radoteur mais un révélateur de l'essentiel.

On me le reproche mais je m'en réjouis car le sujet est magnifique, universel, éternel, donc incontournable...

Claude Lelouch

© Les Films 13

Florence Foresti

Maîtresse de Cérémonie

Madame Foresti,

Ce soir, vous nous accueillez dans l'antre du cinéma français, dans le lieu mythique de ses récompenses et de ses hommages.

De multiples émotions vont nous envahir, le rire va nous faire frissonner. Autant vous dire tout de suite que nous vous admirons infiniment et puisque vous êtes notre Maîtresse de Cérémonie, on ne se lassera pas de louer votre talent, votre finesse, votre vivacité, votre humour et votre art oratoire comme peu savent le faire aujourd'hui. Quoi de mieux que l'émotion de cette atmosphère dans laquelle, tant de brillants artistes sont en compétition !

Lors de cette réunion du cinéma français, Madame Foresti, vous saurez allier la solennité aux bons mots, le suspense à la légèreté, toutes ces choses qui vous vont si bien et qui font vibrer la Cérémonie des César année après année. Nous laisserons parler le bonheur de se retrouver, l'amour du cinéma, l'excitation des rencontres avec des talents nouveaux et l'admiration que nous portons aux artistes consacrés... et en premier lieu à vous-même...

C'est donc à vous, chef d'orchestre de cette 41ème Cérémonie, d'ouvrir le bal.

Musique Maestro !

Chère Florence, Merci !

Alain Terzian

© Vincent Flouret / Canal+

Michael Douglas

César d'Honneur

Quel Michael Douglas va-t-on honorer sur la scène du Châtelet ? Le fils d'une légende d'Hollywood à la filmo impeccable et aux engagements courageux, qui, forcément, lui a donné le goût de se frotter aux plateaux de cinéma et aux problèmes du monde, et qui fêtera bientôt ses 100 ans - il n'y a rien de plus touchant que de les voir ensemble aujourd'hui devant les photographes, le fils protégeant le père comme si les rôles s'étaient inversés ? Le jeune héros des "Rues de San Francisco" qui fit les belles heures de la télé des années 70 ? Le producteur de "Vol au dessus d'un nid de coucou", succès mondial de Milos Forman qui lui valut, à 31 ans, l'Oscar du meilleur film ? Le producteur du "Syndrome chinois", film anti-nucléaire défendu à Cannes en 1979 par Jack Lemmon et Jane Fonda ? La star des années 80, tout aussi à l'aise dans la comédie d'aventures ("À la poursuite du diamant vert") ou dans le thriller extra-conjugal terrifiant ("Liaison Fatale") que dans l'exploration glaçante du monde de la finance ("Wall Street" - qui révéla son potentiel de "méchant" et pour lequel il remporta en 1988 l'Oscar du meilleur acteur) ? L'incarnation idéale, dans les années 90, de l'homme ordinaire immanquablement victime de dangereuses femmes fatales ("Basic Instinct", bien sûr, et "Harcèlement" - mais qui aurait pu résister à Sharon Stone et à Demi Moore ?) ? L'acteur curieux qui se fond volontiers dans l'univers de cinéastes singuliers (Ridley Scott, David Fincher, Steven Soderbergh...)? La personnalité publique qui accepte de ne rien taire de sa vie privée avec son épouse Catherine Zeta-Jones, de ses cures de désintoxication, de la longue incarcération de son fils pour trafic de drogue, de son combat contre le cancer ? L'incroyable interprète de Liberace, icône kitschissime de Las Vegas, homosexuel à la fois honteux et flamboyant, mort du sida en 87, rôle qui marque son retour devant les caméras et auquel, derrière l'outrance et l'extravagance, il apporte humanité et émotion ? Ou, enfin, le mentor de "Ant-Man", un film de super-héros Marvel (qui l'eût cru?) qui lui vaut, à 71 ans, son plus grand succès au box office ?

Quel Michael Douglas ? Tous ceux-là à la fois bien sûr. Et qui, tous, méritent d'être honorés. Michael Douglas est un homme multiple qui semble ne trouver sa dimension et son accomplissement que dans l'exploration de tous les possibles. Tout en restant lui-même, fidèle à ses rêves, à ses ambitions, et à ses engagements, il ne cesse de surprendre, de se réinventer. C'est là son plaisir. Et le nôtre. Welcome back, Mr Douglas !

Jean-Pierre Lavoignat

© Visko Hatfield

Ils nous ont quittés

Il restera de toi
ce que tu as donné.
Au lieu de le garder dans des coffres rouillés.

Il restera de toi de ton jardin secret,
Une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée.
Ce que tu as donné
En d'autres fleurira.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Il restera de toi ce que tu as offert
Entre les bras ouverts un matin au soleil.
Il restera de toi ce que tu as perdu
Que tu as attendu plus loin que les réveils,
Ce que tu as souffert
En d'autres revivra.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Il restera de toi une larme tombée,
Un sourire germé sur les yeux de ton coeur.
Il restera de toi ce que tu as semé
Que tu as partagé aux mendiants du bonheur.
Ce que tu as semé
En d'autres germera.
Celui qui perd sa vie
Un jour la trouvera.

Simone Veil

Guy Piérauld
Acteur

Marc Betton
Acteur

Chantal Akerman
Réalisatrice

James Sparrow
Acteur

Carole Chainbaux
Chef Costumière

Pierre Cottrell
Producteur, Co-fondateur Les Films du Losange

Suzanne Wiesenfeld
Productrice

Dorothée Blanck
Actrice

Pierre Davoust
Perchman

Michèle Andreucci
Scénariste, Scripte

Pierre Jansen
Compositeur musique

Nina Companeez
Réalisatrice, Scénariste

Solveig Anspach
Réalisatrice, Scénariste

André Valmy
Acteur

Lina Lorme
Chef monteuse

Jean Badal
Directeur de la photographie

Sylvie Joly
Actrice

Jean Vautrin
Scénariste, Réalisateur

Richard Balducci
Réalisateur, Scénariste

Robert Darène
Réalisateur

Aïcha Bélaïdi
Fondatrice Festival "Les Pépites du Cinéma"

André Thorent
Acteur

Jean-Pierre Fougea
Producteur, Fondateur du SPI

Françoise Diot
Chef monteuse

Yves Vincent
Acteur

Jean Gruault
Scénariste

Denise Breton
Attachée de Presse

Magali Noël
Actrice

Patachou
Actrice, Chanteuse

Benjamin Simon
Acteur, Producteur

Philippe Mareuil
Acteur

Danièle Delorme
Productrice, Actrice

Tatiana Zazulinsky
Productrice

Jean-Jacques Grimblat
Producteur, Acteur

Guy Béart
Chanteur et Compositeur

Patrice Camboni
Acteur, Cascadeur

Eric Belassen
Directeur de production

Pierre Hebey
Avocat, Ecrivain

Omar Sharif
Acteur

Dora Doll
Actrice

Michel Delpech
Chanteur, Acteur

Alexis Nitzer
Acteur

Maurice Fellous
Directeur de la photographie

Jacques Rivette
Réalisateur

Claudine Collas
Actrice

Michel Galabru
Acteur

Nita Raya
Actrice

Pierre Brice
Acteur

Emmanuel Laurent
Réalisateur, Producteur

Pascal Chaumeil
Réalisateur, Scénariste

Luc Bondy
Metteur en scène, Acteur, Réalisateur

Roger Fresca-Fantoni
Chef Décorateur

Nara Kollery
Ingénieur du son

René Féret
Réalisateur, Scénariste

Jean-Baptiste Poirot
Chef Décorateur

Jean Goumain
Réalisateur

Alain de Greef
Ancien directeur des programmes Canal+

Denis Pietton
Président de l'Institut Français

Jacques Denis
Acteur

David Douche
Acteur

Marc Cassot
Acteur

Romain Feuillade
Acteur

Bertrand Altmann
Acteur

Gérard Calvi
Compositeur musique

David Rochline
Costumier, Accessoiriste, Acteur, Chanteur

Gilbert Duhalde
Directeur de la photographie

Raymond Chirat
Historien du Cinéma

Marc Ripoll
Directeur du comité de sélection du Festival Tous Courts

Claude Carliez
Acteur, Cascadeur, Réalisateur

Emmanuelle Sauret
Directrice de Casting

Jean Lescot
Acteur

Michèle Neny
Monteuse son

François Kotlarski
Directeur de la photographie, Réalisateur

Christian Moralès
Chef coiffeur perruquier

Michel Warren
Fondateur et Président de la Cinémathèque de Grenoble

Jean-Jacques Bernard
Journaliste, Critique cinéma, Réalisateur, Acteur

l'Année Cinéma César

Entre les choix de la critique et ceux du public, voici celui des professionnels :
tous les films qui ont recueilli au moins une nomination pour les César 2016

21 nuits avec Pattie

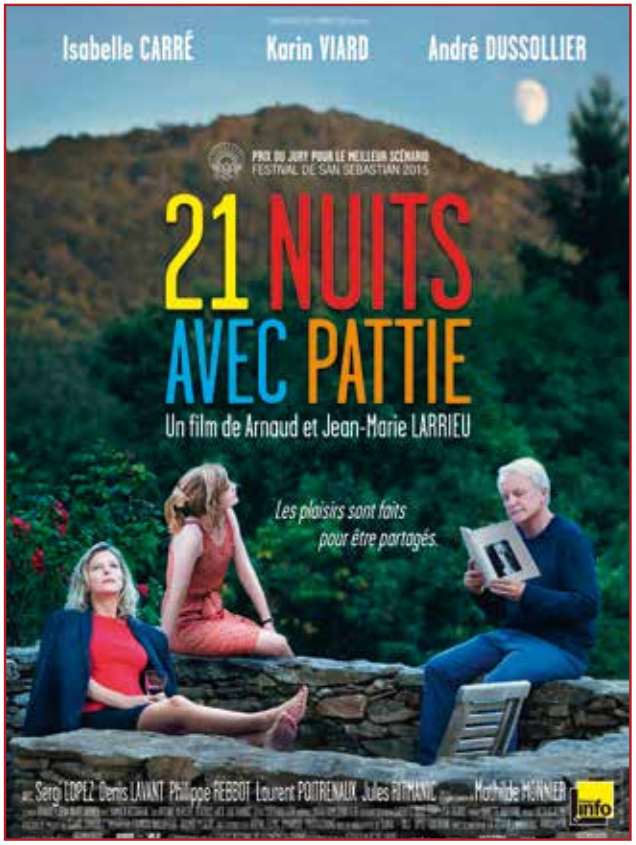

Nomination

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Karin Viard

À trois on y va

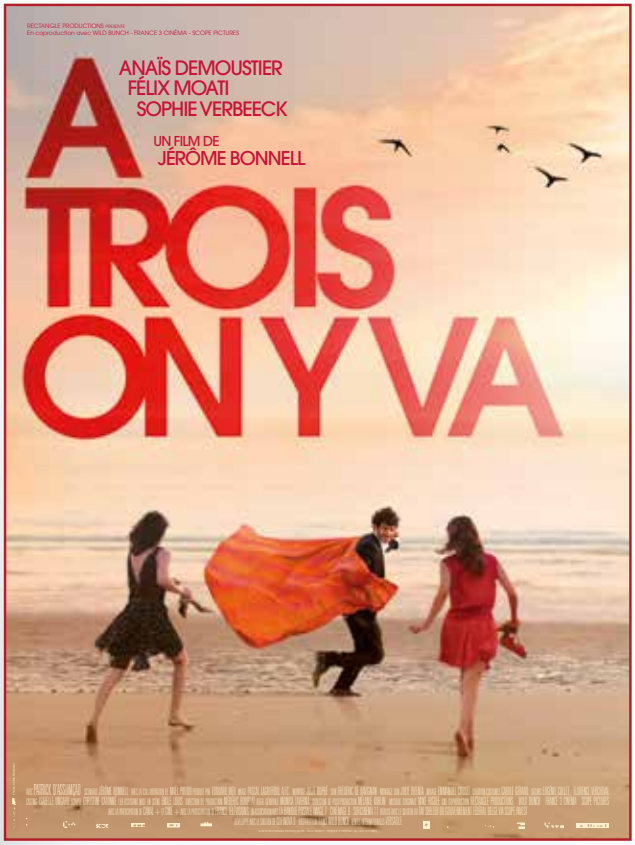

Nomination

Meilleur Espoir Masculin
Félix Moati

Adama

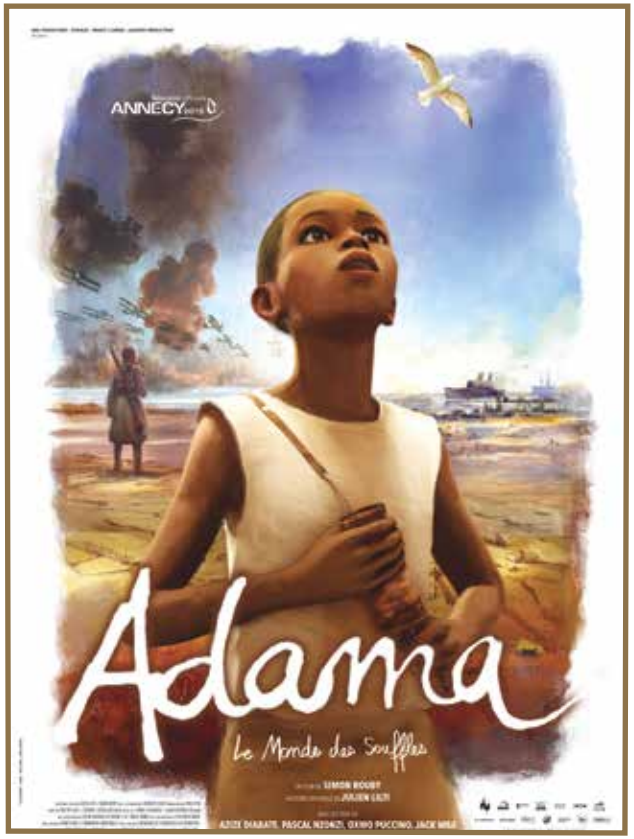

Nomination

Meilleur Film d'Animation (Long Métrage)
Réalisé par Simon Rouby
Produit par Philippe Aigle, Séverine Lathuillière, Azmina Goulamaly, Alain Séraphine

L'Affaire SK1

Nominations

Meilleure Adaptation
David Oelhoffen, Frédéric Tellier

Meilleur Premier Film
Réalisé par Frédéric Tellier
Produit par Julien Madon, Julien Leclercq

Les Anarchistes

Nomination

Meilleur Espoir Masculin
Swann Arlaud

Asphalte

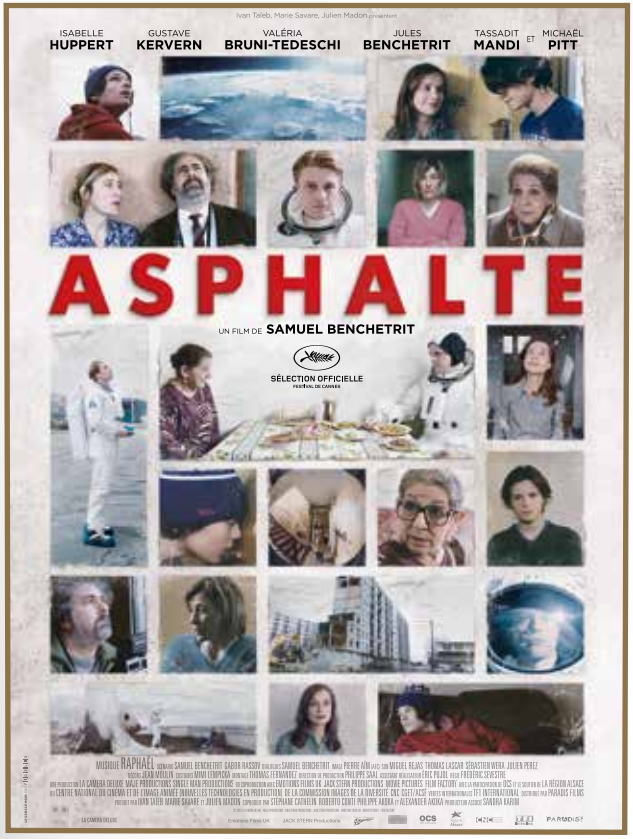

Nomination

Meilleure Adaptation
Samuel Benchetrit, Gabor Rassov

Avril et le monde truqué

Nomination

Meilleur Film d'Animation (Long Métrage)
Réalisé par Christian Desmares, Franck Ekinci
Produit par Marc Jousset, Franck Ekinci

La Belle Saison

Nominations

Meilleure Actrice
Cécile de France

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Noémie Lvovsky

Les Bêtises

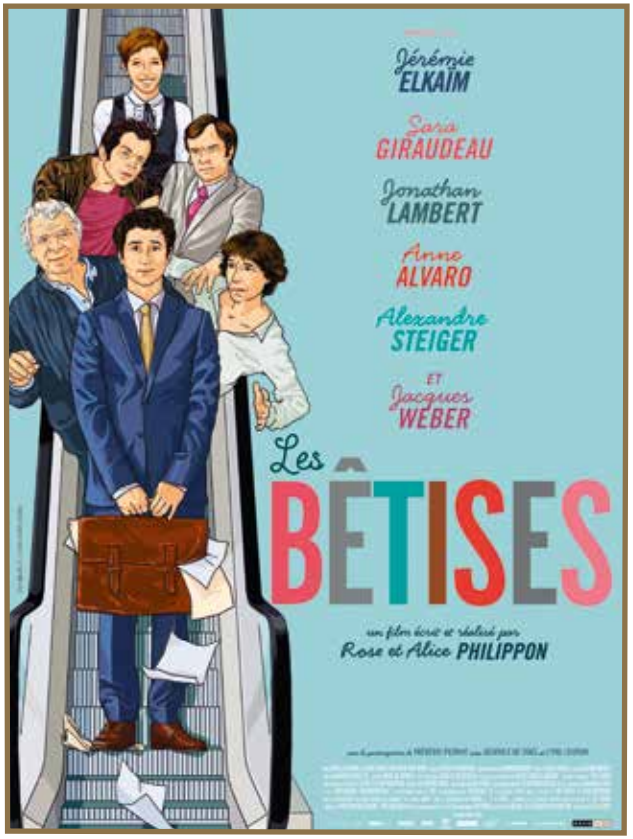

Nomination

Meilleur Espoir Féminin
Sara Giraudeau

Birdman

Nomination

Meilleur Film Étranger
Réalisé par Alejandro González Iñárritu
Distribution France TWENTIETH CENTURY FOX

Le Bouton de Nacre

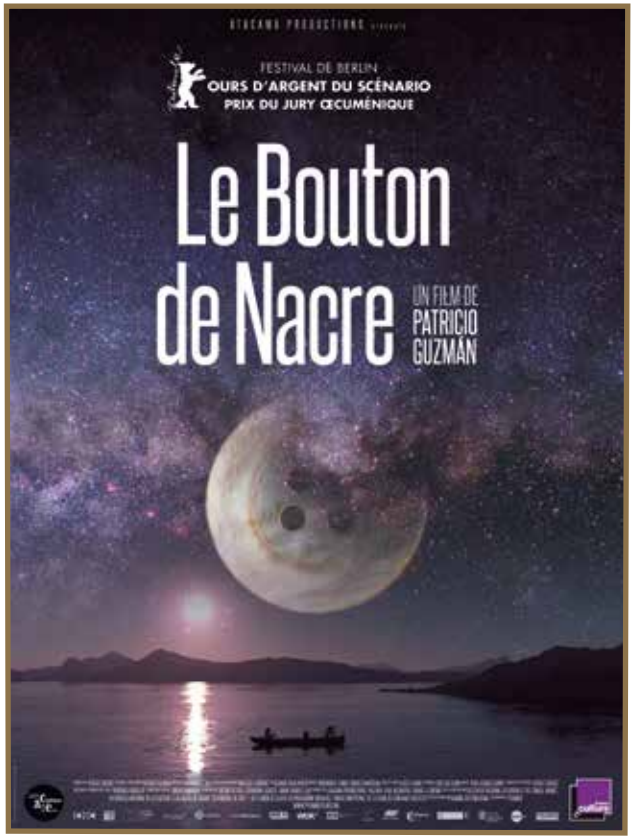

Nomination

Meilleur Film Documentaire
Réalisé par Patricio Guzmán
Produit par Renate Sachse

Cavanna, jusqu'à l'ultime seconde, j'écrirai

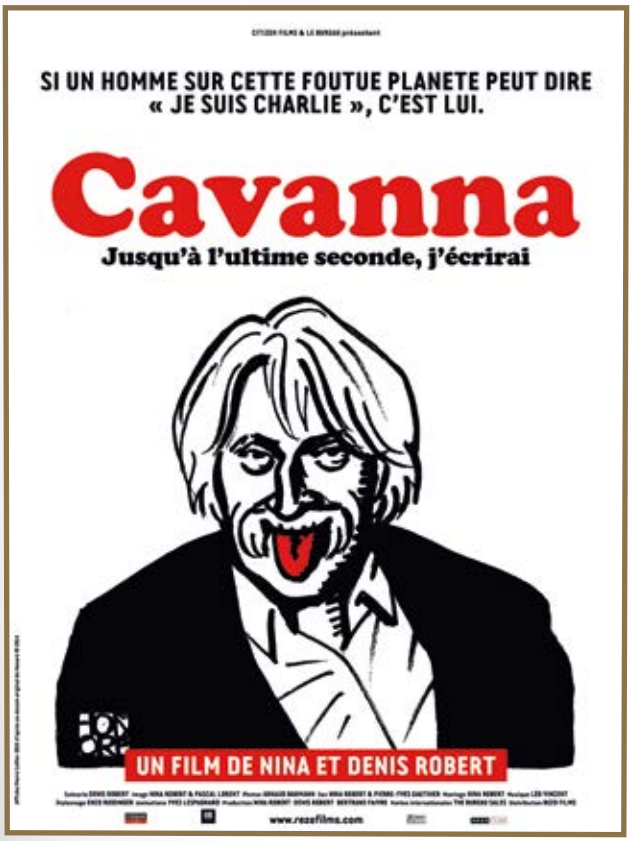

Nomination

Meilleur Film Documentaire
Réalisé par Denis Robert, Nina Robert
Produit par Nina Robert, Denis Robert,
Bertrand Faivre

Comme un avion

Nomination

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Agnès Jaoui

Connasse, Princesse des cœurs

Nomination

Meilleur Espoir Féminin
Camille Cottin

Les Cowboys

Nominations

Meilleur Acteur
François Damiens

Meilleur Espoir Masculin
Finnegan Oldfield

Meilleure Musique Originale
Raphaël

Meilleur Premier Film
Réalisé par Thomas Bidegain
Produit par Alain Attal

Demain

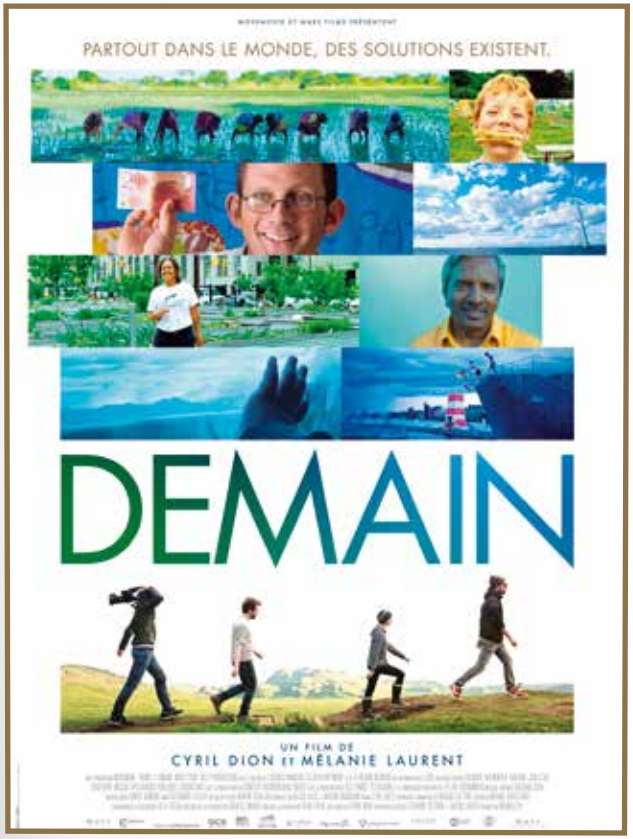

Nomination

Meilleur Film Documentaire
Réalisé par Cyril Dion, Mélanie Laurent
Produit par Bruno Levy

Dheepan

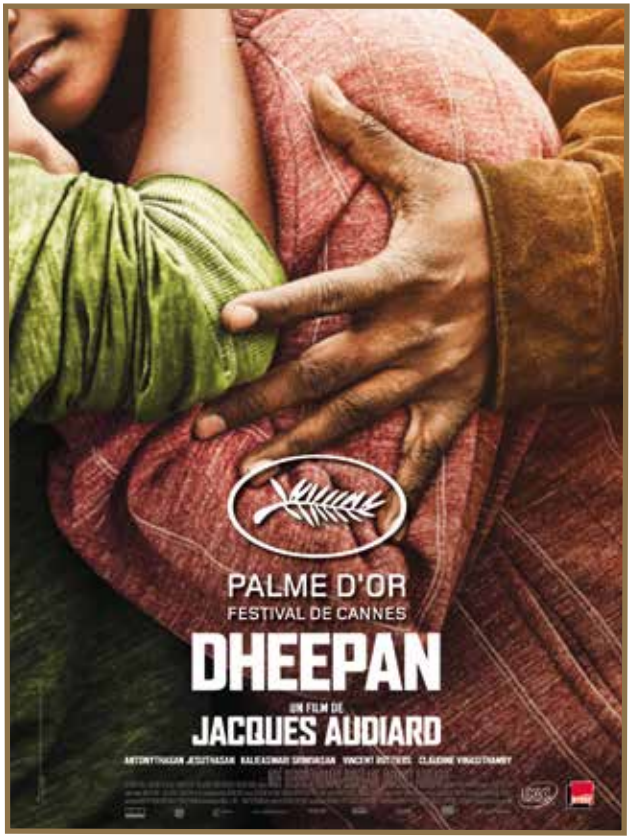

Nominations

Meilleur Acteur
Antonythasan Jesuthasan

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Vincent Rottiers

Meilleur Scénario Original
Noé Debré, Thomas Bidegain, Jacques Audiard

Meilleur Son
Daniel Sobrino, Valérie Deloof, Cyril Holtz

Meilleure Photo
Eponine Momenceau

Meilleur Montage
Juliette Welfling

Meilleurs Décors
Michel Barthélémy

Meilleure Réalisation
Jacques Audiard

Meilleur Film
Produit par Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat
Réalisé par Jacques Audiard

En Mai, fais ce qu'il te plaît

Nomination

Meilleure Musique Originale
Ennio Morricone

L'Enquête

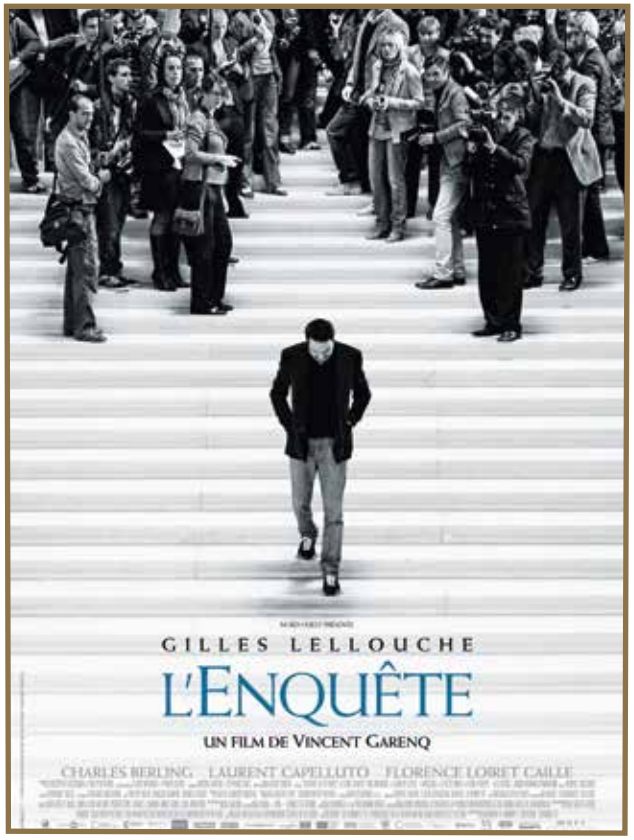

Nomination

Meilleure Adaptation
Vincent Garenq, Stéphane Cabel

Fatima

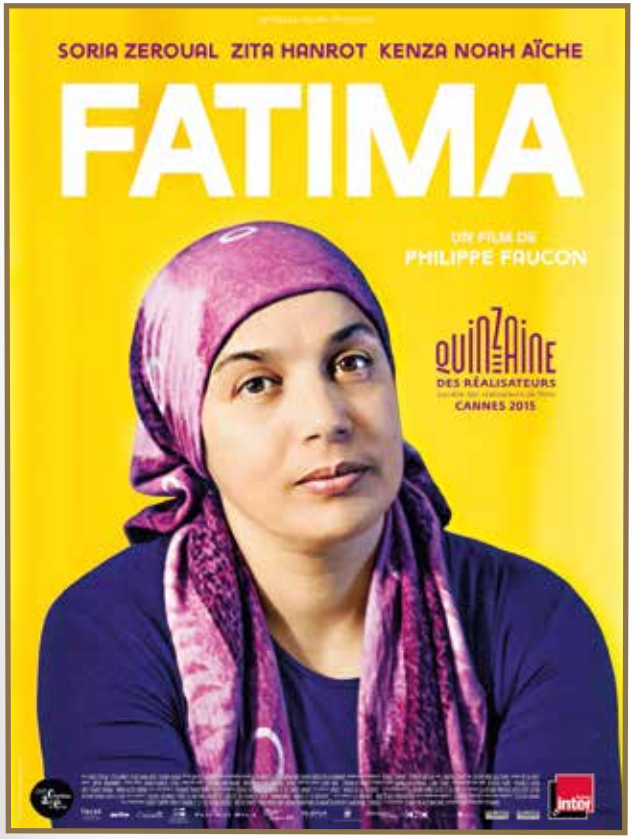

Nominations

Meilleure Actrice
Soria Zeroual

Meilleur Espoir Féminin
Zita Hanrot

Meilleure Adaptation
Philippe Faucon

Meilleur Film
Produit par Yasmina Nini-Faucon, Philippe Faucon
Réalisé par Philippe Faucon

Le Fils de Saul

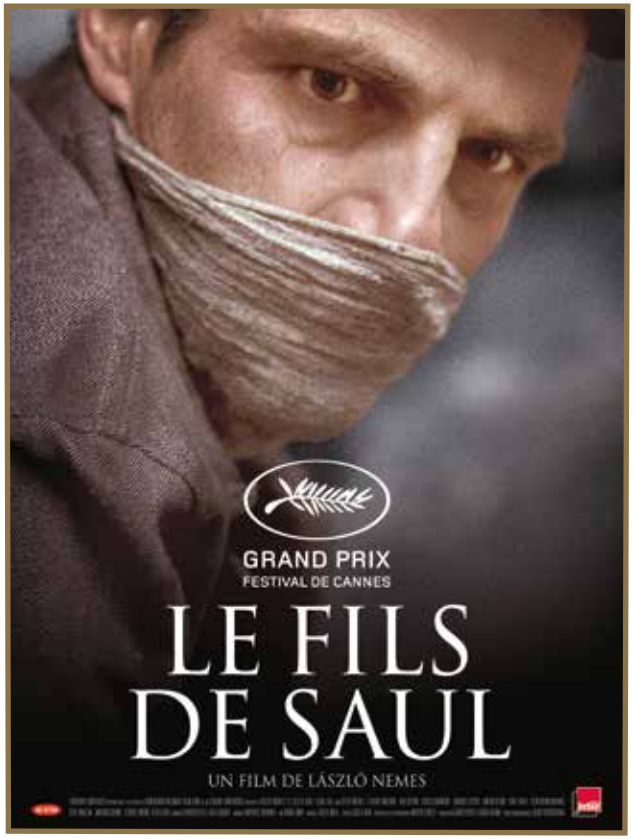

Nomination

Meilleur Film Étranger
Réalisé par László Nemes
Distribution France AD VITAM

L'Hermine

Nominations

Meilleur Acteur
Fabrice Luchini

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Sidse Babett Knudsen

L'image manquante

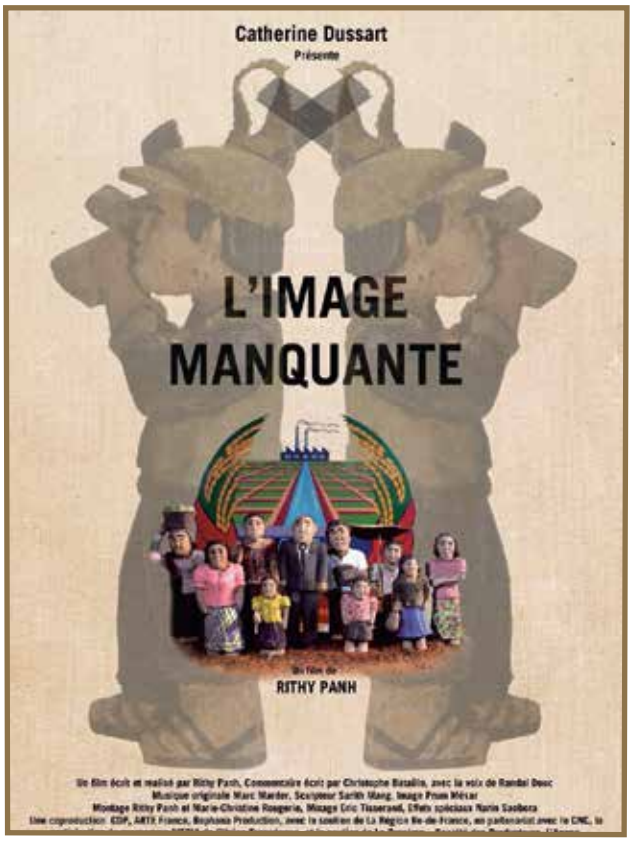

Nomination

Meilleur Film Documentaire
Réalisé par Rithy Panh
Produit par Catherine Dussart

Je suis mort mais j'ai des amis

Nomination

Meilleur Film Étranger
Réalisé par Guillaume Malandrin,
Stéphane Malandrin
Coproduction France TS PRODUCTIONS
(Miléna Poylo, Gilles Sacuto)

Journal d'une femme de chambre

Nominations

Meilleure Adaptation
Hélène Zimmer, Benoit Jacquot

Meilleurs Costumes
Anaïs Romand

Meilleurs Décors
Katia Wyszkop

La loi du marché

Nominations

Meilleur Acteur
Vincent Lindon

Meilleure Réalisation
Stéphane Brizé

Meilleur Film
Produit par Christophe Rossignon, Philip Boëffard
Réalisé par Stéphane Brizé

Marguerite

Nominations

Meilleure Actrice
Catherine Frot

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Michel Fau

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
André Marcon

Meilleur Scénario Original
Xavier Giannoli

Meilleur Son
François Musy, Gabriel Hafner

Meilleure Photo
Glynn Speeckaert

Meilleur Montage
Cyril Nakache

Meilleurs Costumes
Pierre-Jean Larroque

Meilleurs Décors
Martin Kurel

Meilleure Réalisation
Xavier Giannoli

Meilleur Film
Produit par Olivier Delbosc,
Marc Missonnier
Réalisé par Xavier Giannoli

Mia Madre

Nomination

Meilleur Film Étranger
Réalisé par Nanni Moretti
Coproduction France LE PACTE (Jean Labadie)

Mon Roi

Nominations

Meilleure Actrice
Emmanuelle Bercot

Meilleur Acteur
Vincent Cassel

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Louis Garrel

Meilleure Musique Originale
Stephen Warbeck

Meilleur Son
Nicolas Provost, Agnès Ravez, Emmanuel Croset

Meilleur Montage
Simon Jacquet

Meilleure Réalisation
Maïwenn

Meilleur Film
Produit par Alain Attal
Réalisé par Maïwenn

Much Loved

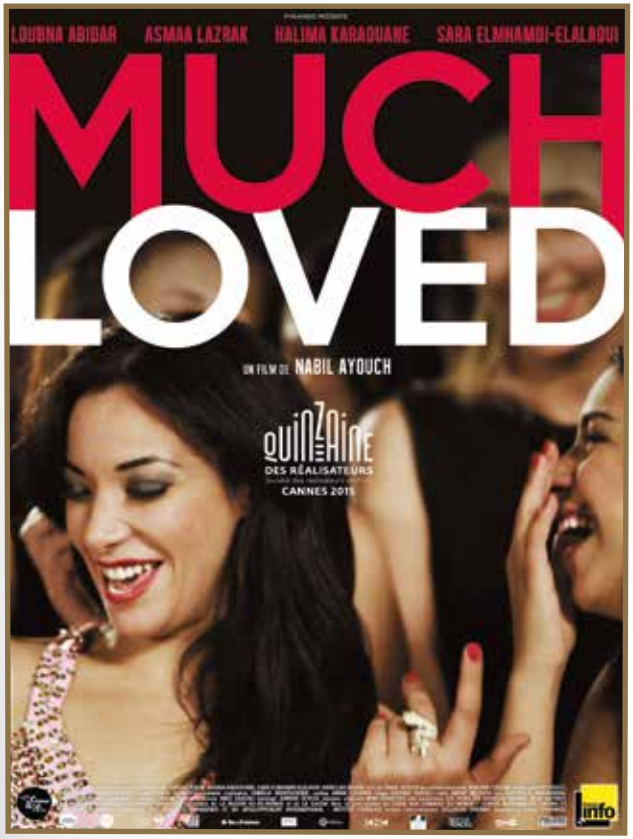

Nomination

Meilleure Actrice
Loubna Abidar

Mustang

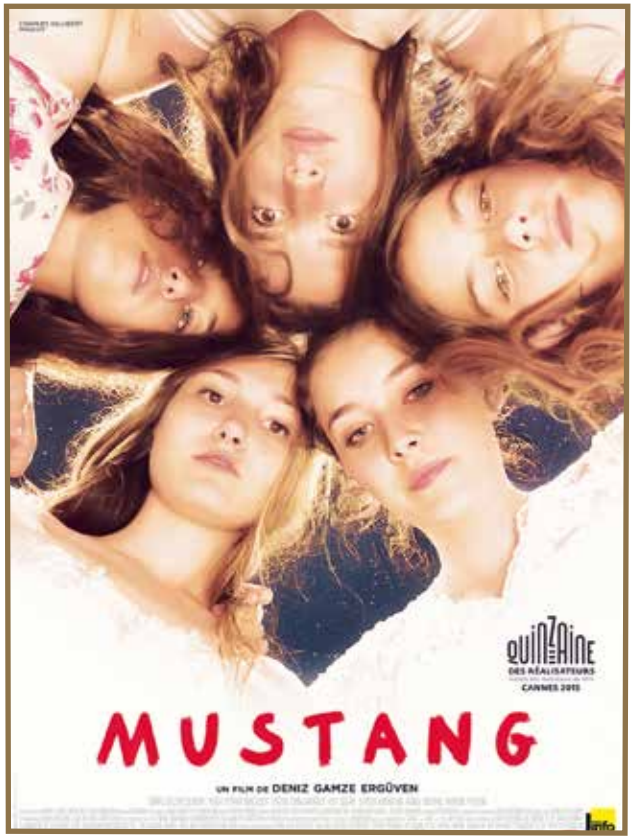

Nominations

Meilleur Scénario Original
Deniz Gamze Ergüven, Alice Winocour

Meilleure Musique Originale
Warren Ellis

Meilleur Son
Ibrahim Gök, Damien Guillaume, Olivier Goinard

Meilleure Photo
David Chizallet

Meilleur Montage
Mathilde Van de Moortel

Meilleurs Costumes
Selin Sözen

Meilleure Réalisation
Deniz Gamze Ergüven

Meilleur Premier Film
Réalisé par Deniz Gamze Ergüven
Produit par Charles Gillibert

Meilleur Film
Produit par Charles Gillibert
Réalisé par Deniz Gamze Ergüven

Ni le ciel ni la terre

Nomination

Meilleur Premier Film
Réalisé par Clément Cogitore
Produit par Jean-Christophe Reymond, Amaury Ovise

Nous trois ou rien

Nomination

Meilleur Premier Film
Réalisé par Kheiron
Produit par Simon Istolainen, Sidonie Dumas

L'Odeur de la mandarine

Nominations

Meilleurs Costumes
Catherine Leterrier

Meilleurs Décors
Jean Rabasse

Le Petit Prince

Nomination

Meilleur Film d'Animation (Long Métrage)
Réalisé par Mark Osborne
Produit par Dimitri Rassam, Aton Soumache, Alexis Vonarb

Taxi Téhéran

Nomination

Meilleur Film Étranger
Réalisé par Jafar Panahi
Distribution France MEMENTO FILMS DISTRIBUTION

La Tête haute

Nominations

Meilleure Actrice
Catherine Deneuve

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Sara Forestier

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Benoît Magimel

Meilleur Espoir Féminin
Diane Rouxel

Meilleur Espoir Masculin
Rod Paradot

Meilleur Scénario Original
Emmanuelle Bercot, Marcia Romano

Meilleure Réalisation
Emmanuelle Bercot

Meilleur Film
Produit par François Kraus,
Denis Pineau-Valencienne
Réalisé par Emmanuelle Bercot

Le tout nouveau testament

Nomination

Meilleur Film Étranger
Réalisé par Jaco Van Dormael
Coproduction France APRÈS LE DÉLUGE
(Jaco Van Dormael, Olivier Rausin, Daniel Marquet)

Trois souvenirs de ma jeunesse

Nominations

Meilleur Espoir Féminin
Lou Roy-Lecollinet

Meilleur Espoir Masculin
Quentin Dolmaire

Meilleur Scénario Original
Arnaud Desplechin, Julie Peyr

Meilleure Musique Originale
Grégoire Hetzel

Meilleur Son
Nicolas Cantin, Sylvain Malbrant, Stéphane Thiébaut

Meilleure Photo
Irina Lubtchansky

Meilleur Montage
Laurence Briaud

Meilleurs Costumes
Nathalie Raoul

Meilleurs Décors
Toma Baqueni

Meilleure Réalisation
Arnaud Desplechin

Meilleur Film
Produit par Pascal Caucheteux,
Grégoire Sorlat
Réalisé par Arnaud Desplechin

Une jeunesse allemande

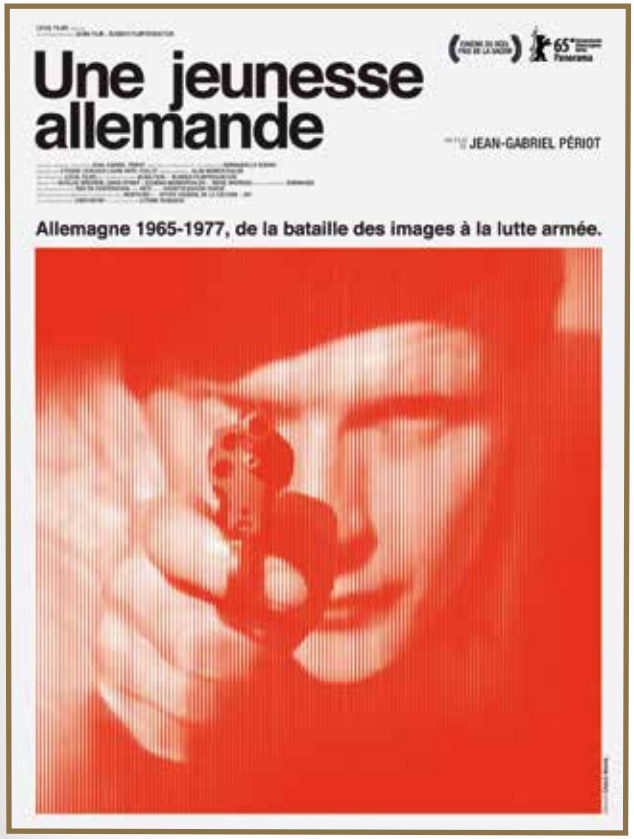

Nomination

Meilleur Film Documentaire
Réalisé par Jean-Gabriel Périot
Produit par Nicolas Brevière

Valley of love

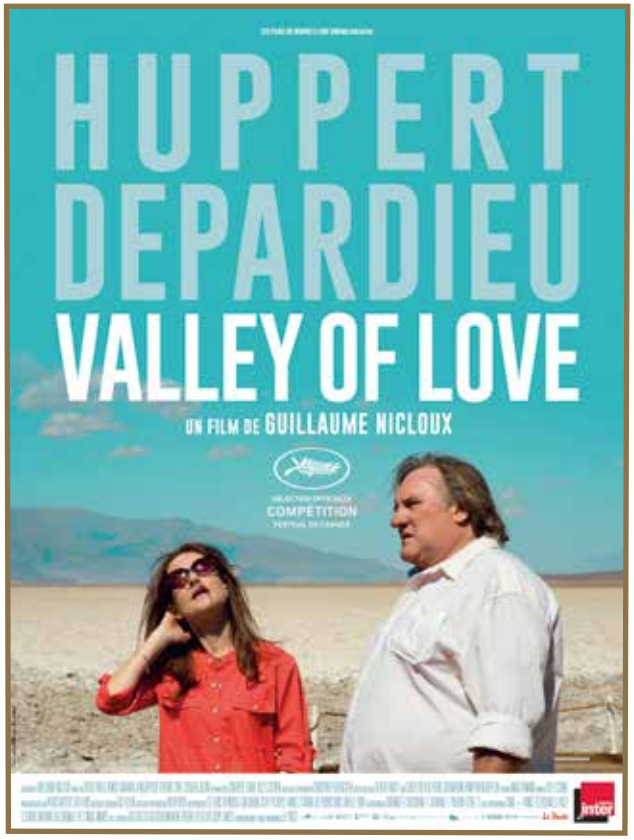

Nominations

Meilleure Actrice
Isabelle Huppert

Meilleur Acteur
Gérard Depardieu

Meilleure Photo
Christophe Offenstein

La vie très privée de Monsieur Sim

Nomination

Meilleur Acteur
Jean-Pierre Bacri

Youth

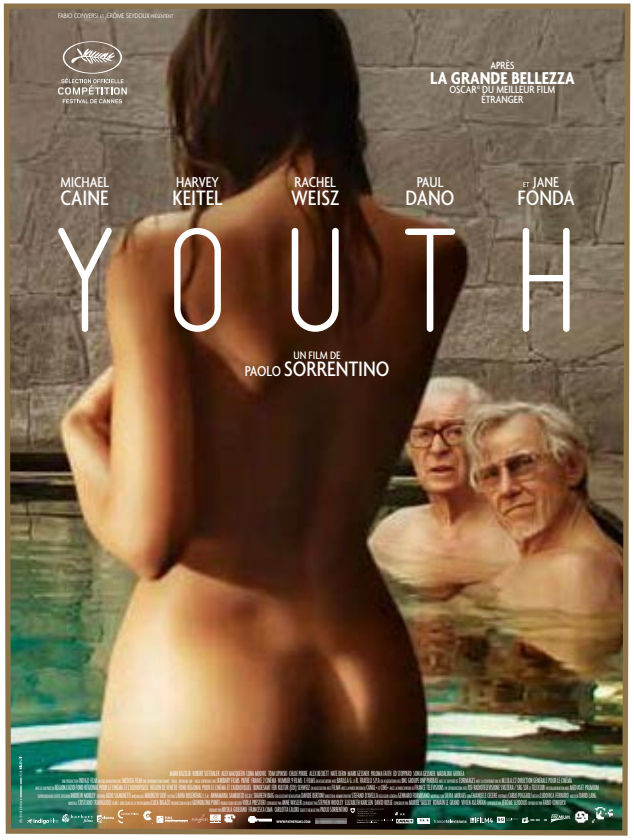

Nomination

Meilleur Film Étranger
Réalisé par Paolo Sorrentino
Coproduction France BARBARY FILMS
(Fabio Conversi)

Courts Métrages

Nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage

La contre-allée
Réalisé par
Cécile Ducrocq
Produit par
Stéphane Demoustier,
Guillaume Dreyfus

Le Dernier des Céfrans
Réalisé par
Pierre-Emmanuel Urcun
Produit par
Pierre-Emmanuel Urcun,
Roy Arida, Vincent Le Port,
Louis Tardivier

Essaie de mourir jeune
Réalisé par
Morgan Simon
Produit par
Jessica Rosselet

Guy Moquet
Réalisé par
Demis Herenger
Produit par
Naïm Aït-Sidhoum, Julien Perrin,
Elsa Minisini, Élisabeth Pawlowski

Mon héros
Réalisé par
Sylvain Desclous
Produit par
Florence Borelly

Courts Métrages d'Animation

Nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage)

La nuit américaine d'Angélique

Réalisé par
Pierre-Emmanuel Lyet, Joris Clerté
Produit par
Maryline Charrier

Le repas dominical

Réalisé par
Céline Devaux
Produit par
Ron Dyens

Sous tes doigts

Réalisé par
Marie-Christine Courtès
Produit par
Jean-François Le Corre,
Marc Faye

Tigres à la queue leu leu

Réalisé par
Benoît Chieux
Produit par
Dora Benousilio

les Actions de l'Académie

Au-delà des deux actions fondatrices que sont le vote et la Cérémonie, il existe une troisième facette de l'activité de l'Académie, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle elle puise sa véritable originalité. Une facette unique en son genre qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder plus longtemps dans la lumière des César celles et ceux qui ont fait les films de l'année.

C'est le Déjeuner des Nommés, aujourd'hui complété, grâce au soutien de Canal+, par les initiatives de l'Académie pour présenter au public les personnes et les œuvres distinguées par les nominations : Paroles de Nommés, la Photo des 25 ou les projections de l'Année Cinéma César.

C'est aussi le Dîner de Gala des César, suivi de La Party, qui viendront clôturer la Cérémonie.

C'est tout au long de l'année, grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, les différentes manifestations par lesquelles l'Académie reçoit et honore tribus et personnalités du Cinéma français : la Soirée, le Trophée et le Prix Spécial César & Techniques, le projet Révélations, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscan du Plantier.

Ce sont les Nuits en Or par lesquelles l'Académie emmène les cineastes qui feront le cinéma de demain, à la rencontre du public européen, en collaboration avec les Académies de Cinéma du monde entier.

Alain Rocca

Administrateur Délégué

de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Sommaire Actions

César & Techniques *p 97*

Les Révélations *p 99*

Gros plan sur les Nommés *p 101*

César & Production *p 103*

Après la Cérémonie… *p 105*

Les Nuits en Or *p 107*

© Margaux JANNIN / ENS Louis-Lumière / Académie des César / Tous droits réservés

Lauréat du Trophée César & Techniques 2016 :
Thibault Carterot, Président de la société M141

Lauréat du Prix Spécial César & Techniques 2016 :
Sophie Frilley, Directrice Générale de la société TITRA FILM

César & Techniques

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs qu'elle va récompenser, seules les Académies de Cinéma distinguent les métiers dits "techniques", reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les "techniciens du cinéma".

La Soirée

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 1078 techniciennes et techniciens éligibles pour les César Techniques 2016, a eu lieu lundi 4 janvier 2016 au "Pavillon Cambon".

Le Trophée et le Prix Spécial

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis le Trophée César & Techniques et le Prix Spécial César & Techniques pour souligner les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les neuf entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 1078 professionnels éligibles pour les César Techniques 2016 ont attribué le Trophée César Techniques 2016 à la société M141, représentée par Thibault Carterot, Président.

Attribué par le Comité Industries Techniques de l'Académie, le Prix Spécial César & Techniques 2016 a été décerné à la société TITRA FILM représentée par Sophie Frilley, Directrice Générale.

Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2016 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2016 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme de kaleïdoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

Le Guide César & Techniques 2016 a été remis à l'ensemble des invités présents à la soirée du 4 janvier. La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2016 ont été mis en ligne le soir même sur le site de l'Académie des César.

La Soirée César & Techniques est organisée avec le soutien de la FICAM et du Groupe AUDIENS,
Partenaires Institutionnels de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

© Sonia Sieff pour l'Académie des César / Tous droits réservés

"À l'amour, à l'amitié... aux cafés parisiens !"

Sonia Sieff

les Révélations

Ce sont les 34 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et du Meilleur Espoir Masculin.

C'est avec son Partenaire Officiel le joaillier CHAUMET que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma organise le projet "Révélations", qui a pour vocation de mettre en lumière ces jeunes artistes interprètes, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

Le Clip

Le Clip Révélations 2016 a été diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 13 au 26 janvier 2016, avec le soutien des salles de cinéma UGC. Il a été réalisé cette année par Sonia Sieff.

L'Expo Photo et l'Album Collector

Sonia Sieff a également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes qui a été dévoilé le lundi 11 janvier 2016 dans les Salons du Joaillier Chaumet, place Vendôme, et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert aux invités du Dîner des Révélations.

Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage, accompagnés de leurs invités et des parrains et marraines de cinéma qu'ils s'étaient choisis, les Révélations ont été reçues au Dîner des Révélations donné par l'Académie et Chaumet dans les Salons de l'Hôtel Le Meurice, le lundi 11 janvier 2016.

Le projet Révélations est organisé en partenariat avec CHAUMET,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

© KAREN FAURIE, ENS Louis-Lumière, pour l'Académie des César / Tous droits réservés

Gros plan sur les Nommés

L'Académie organise depuis l'annonce des nominations jusqu'au soir de la Cérémonie plusieurs actions qui sont spécifiquement dédiées aux Nommés :

Paroles de Nommés
Dès l'annonce des Nominations, l'Académie a lancé la réalisation, pour l'ensemble des actrices et des acteurs nommés aux César d'Interprétation, d'une bande-annonce montée à partir d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés.

Pour tous les nommés dans les autres catégories, l'Académie a proposé un entretien avec l'un des deux journalistes choisis à cet effet par l'Académie, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire.

Ces vidéos sont en ligne sur le site de l'Académie en accès libre.

Déjeuner des Nommés
Samedi 6 février, tous les nommés ont été invités par le Président et les membres du Conseil de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner informel.

Chacun d'entre a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination ainsi que le Mémo du Nommé (Comment ai-je été distingué ? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?...).

C'est également lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la Photo des 25, qui réunit l'ensemble des nommés pour les cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son).

Année Cinéma César
Du mercredi 10 au mardi 24 février, tous les films ayant recueilli au moins une nomination ont été projetés dans les cinémas Le Balzac (du 10 au 17 février) et Les 3 Luxembourg (du 17 au 24 février).

Chaque film disposait de deux séances, attribuées par tirage au sort. Les projections étaient ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie.

Le Déjeuner des Nommés est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

© MARINE TOUX - CNS Louis Lumiere, pour l'Académie des César / Tous droits réservés

César & Production

Dîner des Producteurs
Grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel de l'Académie, l'Académie a organisé un dîner en l'honneur des 257 productrices et producteurs de l'année ainsi que de leurs invités, qui a eu lieu le lundi 22 février 2016, dans les salons de l'Hôtel George V.

Prix Daniel Toscan du Plantier
Producteur de cinéastes majeurs du XXe siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui a marqué l'année cinématographique.
Il a été remis lors du Dîner des Producteurs, qui a eu lieu quelques jours après la mise sous presse du catalogue.

© Olivier Roller

L'intégrale des Guides de l'Académie
Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, sont également une base de données et un outil de repérage des compétences au service des professionnels.

Les quatre Guides de l'Académie (Films, Techniques, Production, Scénario) sont mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès public et gratuit, le soir du Dîner des Producteurs.

Le Dîner des Producteurs est organisé en partenariat avec BNP PARIBAS,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

© CONSTANCE ASSEMAN - ENS Louis Lumière, pour l'Académie des César / Tous droits réservés

Après la Cérémonie...

Pour celles et ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie sera le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière.

Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

C'est en leur honneur à toutes et à tous que l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

Le Dîner de Gala

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des Prix de la production cinématographique française.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7ème Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence de Fleur Pellerin, Ministre de la Culture, de Claude Lelouch, Président de Cérémonie , de Michael Douglas, César d'Honneur et de Florence Foresti, Maîtresse de Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu à l'issue de la Cérémonie des César, au restaurant Le Fouquet's.

La Party

À ceux qui auront encore les yeux ouverts, l'Académie propose ensuite de terminer la nuit à La Party. Organisée en partenariat avec Kiehl's et avec la complicité d'Albane Cléret, La Party aura lieu au Queen.

L'occasion pour les invités de la Cérémonie, les Nommés, et les Lauréats, de conclure ensemble cette 41ème Cérémonie.

Le Dîner de Gala est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
La Party est organisée en partenariat avec KIEHL'S,
Fournisseur Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

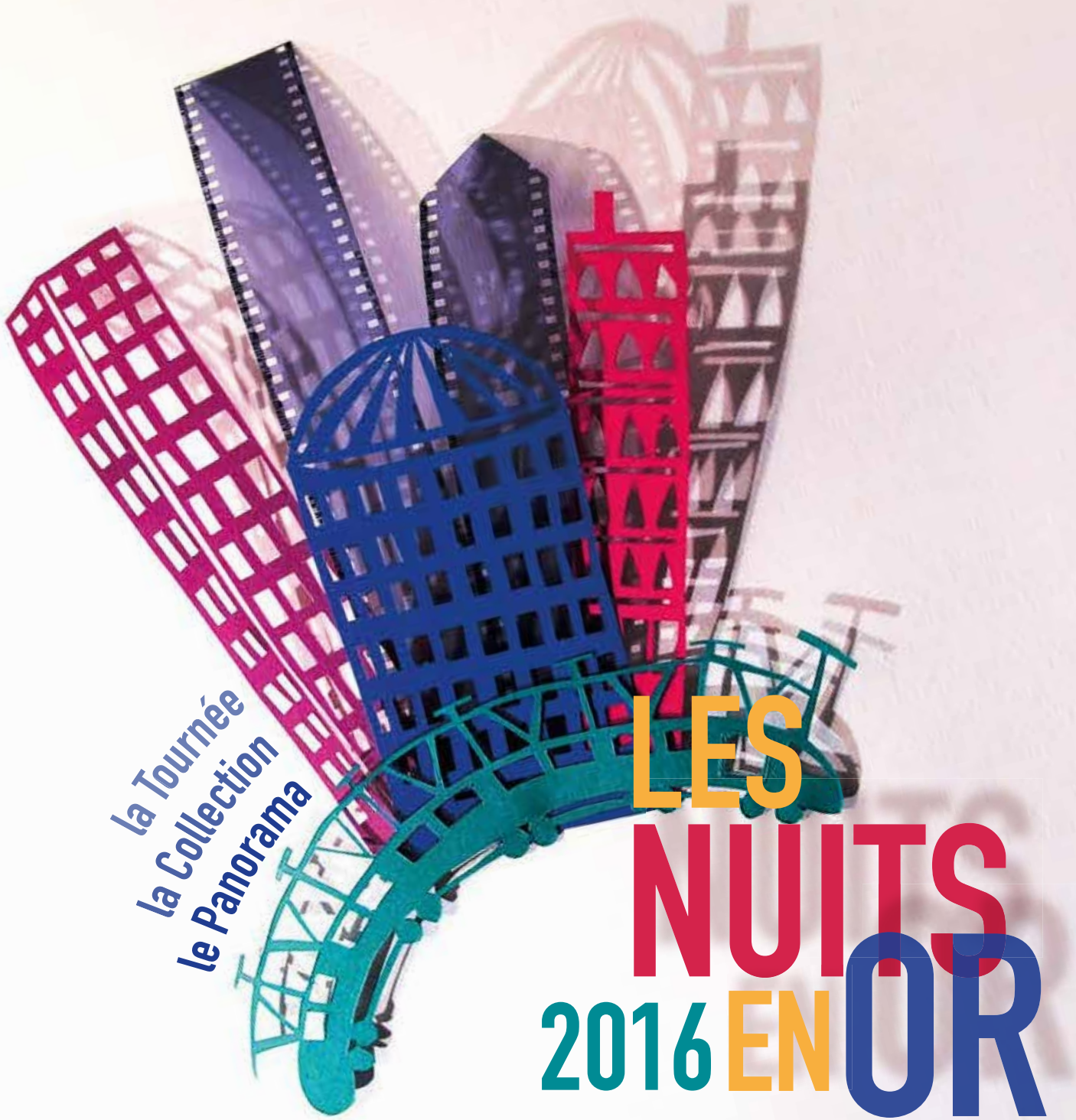

© Yuko Kakizawa - ECV Paris / pour l'Académie des César / Tous droits réservés

les Nuits en Or

L'Académie organise, en mai et juin 2016, la 10ème Édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien du laboratoire MONAL GROUP, Partenaire Technique.
Soutenir la diffusion en Europe des cinéastes du monde entier qui feront le cinéma de demain, leur faire découvrir l'Europe de la culture, resserrer les liens entre les cinématographies d'Europe en renforçant la coopération entre leurs Académies de Cinéma : ce sont les objectifs des Nuits en Or.

Le Panorama

Le Panorama est constitué de tous les courts métrages primés dans l'année par leur Académie Nationale de Cinéma. Véritable panorama au sens propre de la création cinématographique mondiale, ce programme est présenté dans plusieurs capitales européennes et à Montréal par l'Académie des César et l'Académie Nationale de Cinéma. Le programme est présenté soit durant une nuit entière de projections, soit durant plusieurs soirées successives. Il est ouvert au public et gratuit.
En 2016, Bruxelles, Lisbonne, Luxembourg, Rome, Athènes, Madrid, Stockholm, Vienne, Montréal et Paris accueilleront le Panorama. À Paris, le Panorama est présenté à l'UGC Ciné Cité Bercy durant trois soirées du 13 au 15 juin.

La Collection

C'est un programme de courts métrages tiré du Panorama, constitué du César du Meilleur Film de Court Métrage, du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), et d'une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Court Métrage de l'Académie à partir de l'ensemble des films qui constituent le Panorama.
La Collection est présentée dans les salles de cinéma françaises lors de soirées exceptionnelles dans une vingtaine de villes, les 26, 27 et 28 mai 2016.

La Tournée

L'Académie invite tous les réalisateurs et réalisatrices du Panorama à un voyage de dix jours en Europe dans trois capitales qui projettent le Panorama, pour y accompagner les projections publiques de leurs films et y rencontrer les professionnels de l'industrie cinématographique.
La Tournée 2016 aura lieu du 5 au 15 juin. Elle commencera par Athènes, puis Rome, pour se terminer à Paris.

Le Dîner de Gala des Nuits en Or

Le lundi 13 juin 2016, l'Académie organise, à l'UNESCO, le Dîner de Gala des Nuits en Or, en l'honneur des réalisatrices et réalisateurs des courts métrages du Panorama, accompagnés de leurs marraines et parrains de cinéma.

Les Nuits en Or sont organisées en partenariat avec RENAULT,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et avec le parrainage de l'UNESCO

RESTAURANT LE FOUQUET'S
La table préférée des étoiles du cinéma
Fouquet's
Paris
HÔTEL BARRIÈRE
BARRIÈRE
RESTAURANT LE FOUQUET'S 99 AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES · 75008 PARIS

HÔTEL BARRIÈRE LE FOUQUET'S PARIS
Le rendez-vous 5 étoiles pour stars du 7e art
HÔTEL BARRIÈRE
LE FOUQUET'S
PARIS
LE FOUQUET'S PARIS
HÔTEL BARRIÈRE LE FOUQUET'S PARIS 46 AVENUE GEORGE V · 75008 PARIS • WWW.LEFOUQUETS-PARIS.COM
LEADING HOTELS®
DESIGN BY WWW.LAMANUFACTURE.NET

Partenaires

Partenaires Officiels

BNP PARIBAS

© DR

Depuis plus de 30 ans, BNP Paribas ne cesse de soutenir la création cinématographique, devenant le premier financeur de l'industrie de l'Image et des Médias en Europe. Un soutien au 7ème art renforcé par la création de la carte WE LOVE CINEMA et nos nombreux partenariats de festivals et d'événements.

Marie-Claire Capobianco
Membre du Comité Exécutif du groupe BNP Paribas
Directeur des Réseaux France

CHAUMET
PARIS

© DR

Chaumet est heureux d'apporter pour la douzième année consécutive son soutien à l'Académie des César.
Depuis sa création en 1780, la maison n'a eu de cesse d'incarner la créativité et l'excellence française.
Fidèle à son histoire et à ses valeurs, le joaillier continue de tisser des liens privilégiés avec le monde du Cinéma et de la création artistique.
Cette année encore, ce partenariat est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur la nouvelle génération du cinéma français, à travers le film des Révélations.

Jean-Marc Mansvelt
Directeur Général de Chaumet

Fouquet's

© DR

L'an dernier, j'écrivais dans ces pages : les César sont à part, ils racontent une passion. Cette année non plus, il n'y aura rien d'académique ou de nostalgique dans ce rendez-vous du cinéma en France. Mais la réalité qui nous entoure ne doit rien étouffer. Elle ne doit pas éloigner nos regards, elle ne doit effacer ni l'élégance ni l'intelligence projetées sur des écrans. Cet art - qui j'ai envie de vous en convaincre - dit simplement la fête qu'est la vie.
Le cinéma est un compagnon du groupe Barrière que je suis fier de présider. Le principe des anniversaires tient dans la répétition. Et l'affection. Nous y mettons aussi notre histoire. Celle que nous partageons jour après jour au Fouquet's. Sans scénario. Car il s'agit d'une histoire de jour en jour, sans cesse inventée. Notre histoire. Avec les César.
Belle soirée.

Dominique Desseigne
Président-Directeur général du groupe Barrière

RENAULT

© DR

À l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d' "obscurs objets de désir" qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le septième art est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.

Carlos Ghosn
Président-Directeur Général du Groupe Renault

Partenaires Techniques

© DR

La société Blue Efficience est experte dans le domaine de la protection des films contre leur exploitation non autorisée sur Internet.
Mandatés par les ayants droit, nous supprimons la disponibilité des films sur Internet au niveau international avec efficacité, rapidité et justesse. Parallèlement nous fournissons des données de mesure d'audience issues de la demande des internautes envers les films.
Nous veillons sur le cinéma français depuis 8 ans, et sommes fiers de protéger les films qui concourent pour les César.

Thierry Chevillard
Directeur Général de Blue Efficience

© DR

Partenaire technique de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis de nombreuses années, le groupe et ses filiales n'ont cessé de développer et mettre à disposition des producteurs, réalisateurs et distributeurs, les plus récentes et performantes technologies, pour valoriser la qualité du cinéma. Chaque année, Monal Group réalise la numérisation et la conception de tous les DVD contenus dans le coffret remis aux membres de l'Académie.

Frédéric Velle
Directeur Général de Monal Group

© DR

Le groupe MPO conçoit et met en place des solutions dédiées aux marchés du divertissement, de la beauté et du bien être : intégrateur de services d'une part, nous permettons la diffusion sous toutes ces formes des contenus culturels, et concepteur de solutions packaging d'autre part, nous facilitons la gestion des opérations pour le compte de nos clients premium.
Partenaire Technique de l'Académie des César pour la 11ème année consécutive, MPO est heureux et fier de gérer dans sa globalité le projet du coffret collector destiné aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma : conception du packaging, fabrication des DVD, conditionnement et routage du coffret.

Loïc de Poix
Président du Conseil de Surveillance du Groupe MPO

Partenaires Institutionnels

© DR

Comme chaque année depuis 2010, c'est avec plaisir et fierté que les étudiants de l'Institut International de l'Image et du Son (3iS) s'engagent auprès de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma dans le cadre d'un partenariat pédagogique.
Plongés dans un exercice grandeur nature, nos futurs diplômés ont ainsi une occasion unique d'exercer leur savoir-faire au contact des meilleurs professionnels.

Jean-Claude Walter
Président de 3iS

© DR

À l'heure où le monde du cinéma connaît de profondes mutations, Audiens met son savoir-faire au service d'une mission : accompagner et protéger tous les professionnels qui œuvrent au rayonnement de la culture en France. En 2016, le groupe est fidèle à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et à la célébration du cinéma, de ses artistes, ses techniciens, ses créateurs, ses auteurs et ses producteurs.

Patrick Bézier
Directeur général du Groupe Audiens

© DR

Les Industries techniques assurent avec fierté et détermination la conception technique et la pérennité des œuvres qui leurs sont confiées.
Elles garantissent à tous la fiabilité et la meilleure performance du maillon technique sans lequel la chaîne de la création n'existerait pas.
Fragilisées par tant d'obstacles et de mutations, les Industries techniques voient aujourd'hui la production nationale renforcée par le soutien déterminant que le Gouvernement et le Parlement viennent de lui apporter.
Les crédits d'impôts portent dès à présent un coup d'arrêt à la délocalisation des productions de films et nous tenons ici à remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour ce formidable dispositif.
Le jour se lève sur une année 2016 faite d'une responsabilité plurielle... et nous voulons croire que les producteurs français se mobiliseront à leur tour pour démontrer à tous à quel point le Cinéma français sait lui aussi être solidaire.

Thierry de Segonzac
Président de la Ficam

© DR

En cette année d'anniversaire, le partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma prend tout son sens. Depuis 90 ans, l'Ecole a formé avec passion et exigence plus de 5 000 collaborateurs de création pour le cinéma et l'audiovisuel. Et depuis l'existence de cette récompense, en 1976, 250 furent nommés aux César et 70 se sont vu remettre la précieuse statuette. Je remercie l'Académie pour sa confiance et je félicite chaleureusement tous nos anciens étudiants qui contribuent au rayonnement de notre belle école.

Francine Levy
Directrice de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière

Fournisseurs Officiels

DESSANGE
PARIS

© DR

DESSANGE, partenaire incontournable du 7ème Art !
Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange
Président du Directoire de DESSANGE International

Kiehl's
SINCE 1851

© DR

Aaron Morse, un des fondateurs de Kiehl's disait : "Une entreprise doit participer au bien-être de la communauté envers laquelle elle s'est engagée".
Au-delà de la qualité de ses produits de soin et de l'excellence de son service, Kiehl's a toujours été reconnu pour son implication envers la communauté à travers des actions philanthropiques. Kiehl's soutient également le Cinéma, notamment en étant depuis 2015 le partenaire officiel du Festival du Cinéma Américain de Deauville.
C'est au nom de son implication envers le 7ème art que Kiehl's a choisi de soutenir l'Académie des César.

Anne-Gaëlle Kerdranvat
Directrice Générale Kiehl's France

CHAMPAGNE
TSARINE
À REIMS
FRANCE

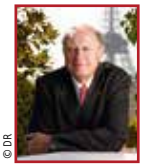
© DR

Tsarine aime le cinéma depuis très longtemps.
Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, jouer avec son image, faire rêver, surprendre : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que la Cérémonie des César met à l'honneur chaque année. Fournisseur fidèle des César depuis plus de 10 ans, je suis convaincu que le cru 2016 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main.

Philippe Baijot
Président des Champagnes Tsarine

construction d espaces

conception et construction de décors

ingeniering

aménagements

tentes, structures, dais, tipis, arches, ogives… architectures sur mesure

services

sites de réception

podiums, gradins, cloisons, accueils, salles de réception

lumière-son-vidéo-énergie

espaces événementiels, aménagements généraux

décoration

création d'espaces événementiels mise en conformité et gestion de sites

mobilier

études et design, logistique événementielle

01 69 79 20 20 Les Métiers de l'Evénement www.jaulin.com

le Règlement

de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Règlement

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.
Les "César" sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée "La Nuit des César".

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes:

– Collège des Acteurs: les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Réalisateurs: les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Auteurs: les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film". Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Techniciens: les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", à l'un des postes suivants:

• Premier Assistant Réalisateur;
• Directeur de Production, Directeur de Postproduction, Administrateur de Production ou Superviseur Musical;
• Régisseur Général;
• Directeur de la Photographie, Cadreur, Cadreur Steadicam;
• Chef Décorateur, Ensemblier, Accessoiriste, ou Directeur Artistique pour les films d'animation;
• Chef Opérateur du Son ou Perchman;
• Chef Monteur;
• Chef Maquilleur ou Maquilleur Effets Spéciaux (SFX);
• Chef Mixeur;
• Chef Costumier ou Créateur de Costumes;
• Chef Coiffeur;
• Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux;
• Scripte, Storyboarder;
• Chef Machiniste;
• Chef Electricien.

Pour toute fonction non recensée ci-dessus, pouvant néanmoins être considérée comme du niveau " chef de poste ", des dérogations pourront être délivrées pour les personnes ayant occupé cette fonction au cours des cinq années précédant leur demande d'admission sur un nombre égal ou supérieur à cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du César du Meilleur Film. La demande devra être présentée par écrit au Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie), dont la décision sera souveraine et sans appel.

– Collège des Producteurs: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de sociétés françaises ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

– Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films: Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– Collège des Industries Techniques: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Agents Artistiques, Directeurs de Casting, et Attachés de Presse : les personnes inscrites au registre national des agents artistiques et représentant au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission ; ou personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ; ou Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Exploitants de salles de cinéma: L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes:

• Les Présidents et les Délégués Généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique;
• Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche "Art et essai";
• Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie) peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres dits " Associés ", pour une durée de deux années reconductible, après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un "César" et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé. Les personnes ayant participé plus de deux années successives aux travaux de l'un des Comités de sélection de l'Académie pourront également bénéficier de cette disposition.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des "César", les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des "César", certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.
La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste.
Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil de l'Académie. Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.
Tout paiement d'une cotisation par une tierce

personne, ou tout changement d'adresse chez une tierce personne doit faire l'objet d'un courrier d'approbation par le membre concerné.

Article 7
Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

Article 8
Le présent règlement fera l'objet d'une actualisation annuelle par le Bureau de l'Académie, au plus tard avant le 15 novembre de chaque année. À l'occasion de cette actualisation seront validées les éventuelles demandes de dérogation ainsi que la liste des nouveaux membres de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1
Un "César" est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes:
• Meilleur Acteur;
• Meilleure Actrice;
• Meilleur Acteur dans un Second Rôle;
• Meilleure Actrice dans un Second Rôle;
• Meilleur Espoir Féminin;
• Meilleur Espoir Masculin;
• Meilleure Réalisation;
• Meilleur Film;
• Meilleur Premier Film;
• Meilleur Film Documentaire;
• Meilleur Film d'Animation (court métrage);
• Meilleur Film d'Animation (long métrage);
• Meilleur Scénario Original;
• Meilleure Adaptation;
• Meilleure Musique Originale;
• Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César);
• Meilleure Photo;
• Meilleur Son;
• Meilleur Montage;
• Meilleurs Costumes;
• Meilleur Film Étranger;
• Meilleur Film de Court Métrage.

Article 2
Des "César" d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Article 3
A) Sont admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.
Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.
Sont également admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César". Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.
Les films dits "à sketches" dont la totalité de l'œuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au "César du Meilleur Film" qu'après étude par le Bureau de l'Académie.
Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3-A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie être admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film". Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit à l'attention du Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

B) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les "César" attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film".
Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire et meilleur film d'animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le "César du Meilleur Espoir Féminin" et le "César du Meilleur Espoir Masculin" le Secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des "Révélations" et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film", soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", une personne ne pouvant faire partie plus de deux fois de cette liste.
La liste des Révélations est établie par le Comité Révélations de l'Académie, pour un nombre compris entre quatorze et seize actrices et quatorze et seize acteurs, selon le nombre d'actrices et d'acteurs choisis par le Conseil d'Administration, lequel dispose d'une possibilité de choix d'un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs.
Le Président de l'Académie veillera à ce que les choix éventuels du Conseil d'Administration soient effectués préalablement à la séance plénière du Comité Révélations, de façon à ce que ces choix puissent être communiqués aux membres du Comité au début de la séance plénière. Les choix du Comité Révélations s'effectueront à l'occasion d'une séance plénière unique.
Le Comité Révélations est composé de directeurs de casting, membres de l'Académie, ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le "César du Meilleur Film" et ayant fait acte de candidature. La liste des membres du Comité Révélations est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

E) Pour le "César du Meilleur Film de Court Métrage", seuls sont admis à concourir les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie.
La sélection des douze films est faite, sauf décision unanime de la part des membres du Comité Court Métrage, parmi les films français (dont la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale du film) et :
-ayant une durée de projection strictement inférieure à une heure;
-ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1er juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des " César ". Les films ayant obtenu leur visa entre le 1er mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront demander à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.
Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le "César de la Meilleure Musique Originale", seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film", soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", une ou des compositions musicales avec ou sans paroles:
– dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image;
– dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film;
– dont la composition a été assurée par une ou deux personne(s) au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.
Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.
Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Scénario Original" tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.
Pour le "César de la Meilleure Adaptation", sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ainsi que tous les films de coproduction française et

d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Premier Film" tous les films de long métrage de fiction éligibles au "César du Meilleur Film" (hors les films de long métrage concourant au "César du Meilleur Film Documentaire" ou au "César du Meilleur Film d'Animation"), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Documentaire" tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" et dont le caractère est déclaré comme "documentaire" par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur.
Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.
Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.
Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

J) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film d'Animation" tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants:
– tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" et dont le genre est déclaré comme "animation" par la société en charge de la production déléguée du film;
– tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au "César du Meilleur Film Étranger" et dont le genre est déclaré comme "animation" par la société de coproduction française;
– les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du "César du Meilleur Film de Court Métrage" et présélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.
Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, membres de l'Académie, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

Article 4

À l'exception des "César d'Honneur", les "César" sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.
Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Bureau de l'Académie.
Le premier tour du vote détermine les "nominations", c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 7, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception:
– du "César de la Meilleure Actrice" où les nominations sont au nombre de 7;
– du "César du Meilleur Acteur" où les nominations sont au nombre de 7;
– du "César de la Meilleure Réalisation" où les nominations sont au nombre de 7;
– du "César du Meilleur Film" où les nominations sont au nombre de 7;
– du "César du Meilleur Film Étranger" où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française.
– du "César du Meilleur Film d'Animation" où les nominations sont au nombre de 7, 4 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.
Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie. Hors la catégorie Animation, le vote de second tour détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le "César".
Pour la catégorie Animation, le "César du Meilleur Film d'Animation (court métrage)" sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de court métrage d'animation ayant obtenu une nomination, et le "César du Meilleur Film d'Animation (long métrage)" sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de long métrage d'animation ayant obtenu une nomination.

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes:

a) la liste des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des "César";

b) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (premier film, film documentaire, film d'animation);

c) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (musique originale, scénario, adaptation);

d) la liste des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des "César";

e) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélations;

f) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage concourant au "César du Meilleur Film de Court Métrage".

g) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages d'animation concourant au "César du Meilleur Film d'Animation".

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.
En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ces dispositifs sont validés par le Conseil de l'Académie.
De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie. Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Article 7

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé(e), dans plusieurs catégories "interprétation", à savoir: Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les " César " d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes:
– pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film;
– pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film;
– pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film;
– pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants: chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, ces arbitrages étant définitifs et non susceptibles d'appel.

Article 9

Les questions relatives au présent chapitre qui ne seraient pas résolues par l'application du présent règlement seront arbitrées par le Bureau de l'Académie, dont les décisions en la matière seront souveraines et sans appel.

CHAPITRE III

Article 1. Annonce des nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Certificat officiel de nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un certificat officiel de nomination, qui est remis:
– aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes;
– au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire, meilleur film de court métrage et meilleur film d'animation;
– au réalisateur, et au co-producteur français pour le meilleur film étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les certificats sont remis au réalisateur et au distributeur français);
Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les " nommé(s) "). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.
Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes:

– Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie, cette interview biographique étant remplacée pour les artistes-interprètes par un montage d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés ;
– Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations;
– Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.
Ces consignes sont les suivantes:

Montée sur scène

– Pour le "César du Meilleur Film" : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé", et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.
– Pour les autres "César" attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé".
– Pour les "César" attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé".
Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts:
* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.
Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.
Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le "Mémo du Nommé". Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront désigner celui d'entre eux qui prendra la parole au nom du groupe ou se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.
* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme "bonus" dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias

Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. À cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les " coulisses " de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du "César du Meilleur Film" est remise au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Une statuette sera également remise au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le "César de la Meilleure Réalisation" pour le même film.
Les statuettes attribuées au titre du "César du Meilleur Premier Film", "César du Meilleur Film Documentaire" et "César du Meilleur Film de Court Métrage" sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.
Deux statuettes sont attribuées au titre du "César du Meilleur Film d'Animation" l'une au (à la) réalisateur(trice) du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au (à la) réalisateur(trice) du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.
Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.
Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).
Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du "César du Meilleur Film Étranger" est remise au réalisateur du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur français détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français. En cas de co-distribution, sera entendue comme " Distributeur " pour les besoins du présent règlement, la société de distribution qui aura effectué la programmation en salles du film et dont le teaser apparaît dans les cartons de présentation du générique de début lors de la projection du film en salle de cinéma.
Pour les "César" décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats.

-RÈGLEMENT ACTUALISÉ AU 6 NOVEMBRE 2015 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACADÉMIE-

Gouvernance

L'Académie est régie par une association 1901, l'Association pour la Promotion du Cinéma. Créée spécialement à cet effet par Georges Cravenne en 1975, cette association est constituée de l'ensemble des français professionnels du cinéma ayant reçu un Oscar, de la Présidente du CNC (*ès qualités*), et de treize personnalités professionnelles du cinéma français.

Bureau

Président : Alain TERZIAN
Vice-Présidents : Danièle THOMPSON et Philippe LABRO
Secrétaires Généraux : Margaret MENEGOZ et Gilles JACOB
Trésorier/Secrétaire : Alain ROCCA

Membres de l'Association pour la Promotion du Cinéma

Jean-Jacques ANNAUD, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1977
Charles BERLING*, Comédien
Juliette BINOCHE, Comédienne,
Oscar du meilleur second rôle féminin, 1997
Pierre BISMUTH, Scénariste,
Oscar du meilleur scénario original, 2005
Bertrand BLIER, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1979
Mathilde BONNEFOY,
Chef monteuse / Productrice,
Oscar du meilleur film documentaire, 2015
Françoise BONNOT*, Chef monteuse,
Oscar du meilleur montage, 1970
Ludovic BOURCE, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 2012
Serge BOURGUIGNON*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1964
Frédérique BREDIN*,
Présidente du CNC
Jean Claude CARRIÈRE*, Scénariste,
Oscar du meilleur court métrage, 1963
Caroline CHAMPETIER*,
Directrice de la photographie
Nicolas CHARTIER, Producteur,
Oscar du meilleur film, 2010
COSTA-GAVRAS*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1970
Marion COTILLARD, Comédienne,
Oscar de la meilleure actrice, 2008
Jean-Loup DABADIE*, Scénariste,
ancien Président de l'Association
Yves DARONDEAU, Producteur,
Oscar du meilleur documentaire, 2006
Alexandre DESPLAT, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 2015
Jean DUJARDIN, Comédien,
Oscar du meilleur acteur, 2012
Pierre ETAIX*, Réalisateur,
Oscar du meilleur court métrage, 1963
Michel GONDRY, Réalisateur,
Oscar du meilleur scénario original, 2005
Laurent GRÉGOIRE*, Agent artistique
Robert GUEDIGUIAN*, Réalisateur
Michel HAZANAVICIUS, Réalisateur,
Oscar du meilleur réalisateur, 2012
Gilles JACOB*,
Président d'Honneur du Festival de Cannes
Luc JACQUET, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 2006
Sam KARMANN, Réalisateur,
Oscar du meilleur court métrage, 1993
Bertrand de LABBEY*, Agent artistique
Philippe LABRO*,
Réalisateur / Scénariste
Francis LAI*, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1971
Thomas LANGMANN, Producteur,
Oscar du meilleur film, 2012
Didier LAVERGNE, Maquilleur,
Oscar du meilleur maquillage, 2008
Michel LEGRAND*, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1969
Claude LELOUCH*, Réalisateur,
Oscar du meilleur scénario, 1967
Jean-Xavier de LESTRADE, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 2002
Tonie MARSHALL*, Réalisatrice
Margaret MENEGOZ*, Productrice
Moshé MIZRAHI, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1978
Jeanne MOREAU, Comédienne,
ancienne Présidente de l'Association,
Oscar d'honneur, 1998
Marcel OPHULS, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 1989
Roman POLANSKI, Réalisateur,
Oscar du meilleur réalisateur, 2003
Philippe POLLET-VILLARD, Réalisateur,
Oscar du meilleur court métrage, 2008
Alain ROCCA*, Producteur
Philippe ROUSSELOT,
Directeur de la photographie,
Oscar de la meilleure photo, 1993
Nicolas SCHMERKIN, Producteur,
Oscar du meilleur court métrage
d'animation, 2010
Dominique SEGALL, Attaché de presse
Alain TERZIAN*, Producteur, Président de
l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
Danièle THOMPSON*,
Réalisatrice / Scénariste
Pierre UYTTERHOEVEN*, Scénariste,
Oscar du meilleur scénario, 1967
Joële van EFFENTERRE*, Chef monteuse
Régis WARGNIER, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1993
Gabriel YARED, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1997

*Membres du Conseil d'Administration

Générique

Celles et ceux qui accompagnent l'Académie dans l'ensemble de ses activités
Samuel Faure, Claire Prénat, Elodie Saura, Cécile Bossard,
Estelle De Araujo, Thierry Borgoltz, Alexandre Di Carlo, Aloïs Champougny, Vincent Chapalain, Romaric Doublet, Jules Le Fèvre, Mélanie Fioleau, Zoé Monteillet, Margaux Pierrefiche, l'équipe de l'Académie.

Serge Arnal (Starface), Wahib Bendib et Cédric Lemoigne (TechEvent), Zoé Forget (photos intercalaires), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Yannick Tranvouez (Analogue), Arnaud Jarry (Exhibit), Isabelle Jobart (Graph'Imprim), Laurent Portier (La Wash !), Gérard Rappeneau (Osmose), Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset), France-Dominique Roux (calligraphe), Laurence Soens (Cassochrome), Maria Torme (graphisme), Charly Triballeau (AFP-photos statuettes), Frédéric Verdier (Sonis), Olivier Vigerie (photos catalogue)

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Karine Gerbeaux (Agence Florence Doré - accueil invités)
Maître Armengaud-Gatimel et Maître Blot (contrôle du dépouillement des votes)
Emmanuel Grua, Benoit Chenon, Xavier Sécher et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)
Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)
Alexis Dantec, Anaïs Pitkevicht, Vincent Gohier et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)
Laurent Bécard et toute l'équipe de Novius (site internet Académie)
Francis Cousin, Emmanuelle Rapaud, Didier Le Tadic et toute l'équipe de Cousin Traiteur (traiteur)
Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés),
Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés),
Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche),
Florent Gesbert, Eric Sanchez, Youness El Jeddaoui (Commissariat aux Comptes Praxor)
Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian)

Les modérateurs de l'Académie
Danièle Heymann, Christophe D'Yvoire, N.T. Binh

Captation des Vidéos "Paroles de Nommés"
Alexandre Agoguet, Clément Duclos, Matthieu Duvernoy, Camille Grammare, Alexandre Gratz (3iS)

Trophées
Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (statuettes César)
Christophe Beaux et Guillaume Robic de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques)
Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscan du Plantier)

Les professeurs et les élèves des écoles de cinéma qui interviennent à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie :

École nationale supérieure Louis-Lumière
Francine Levy, Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Pascale Fulghesu, Rolan Ménégon, Oumeya El Ouadie et les étudiants : Julien Chevallier, Arthur Crestani, Hugo Delcourt, Loris Houdard, Margaux Jannin, Odile Keromnes, Sylvain La Rosa, Nicolas Lascourrèges, Léo Michallet, Lucille Pellerin, Serena Porcher-Carli, Claire Simon, Aurélien Vila, Anne Wohlgemuth

3iS
Jean Claude Walter, Vincent Mottez, Matthieu Derrandez, Stéphane Pierrat, François Bouiri, Eric Dinkian, Stéphane Lamy, Sébastien Le Belzic, Ilièe El Azzab, Carla Espagnacq, Thomas Le Fourn, Duarte Palma, Pierre Yves Jan, Fantin Routon, Andréa Chazy, Bérénice Maigrot, Quentin Allain, Diego Martinez, Clémence Maillochon, Arthur Besseux, Edouard Landrevie, Clément Blaisot, Laure Bretillon, Maxime Ruban, Alexandre Agoguet, Clément Duclos, Camille Grammare, Robin Gaillard, Marion Grepin, Prescilia Brot, Laure Bretillon, Maeva Vignaud, Alexandra Colas, Camille Ferrandon, Kevin Felix Lassa, Thibault Pihouee, Elodie Giacometti, Camille Bernard, Marc Dejoie, Louis Mikulic, Jérémy Ladrat, Benjamin Moryoussef, Clément Lule, Laura Leroux, Axelle Rodier, Léonie Baillon, Florian Kowalski

ECV Paris - École de Communication Visuelle
Patrick Hermand, Suzanne Haddad et les élèves de L2 qui travaillent sur l'affiche des Nuits en Or.
Yuko Kakizawa pour le visuel Nuits en Or 2016.

Les équipes qui interviennent à l'occasion de la 41ème Cérémonie
Gaspard de Chavagnac, Jérôme Revon, Xavier Maingon, Emilie Kindinis, Josée Fortier, Philippe Désert, Frédéric Dorieux, Sarah Bonnet, Christine Hamon, Jacky Le Yannou, Isabelle Lefaucheux, Marco Martin, Marie-Aude Philippe, Olivia Salès, et toute l'équipe de KM (production exécutive Cérémonie)
Didier Lupfer, Laurence Gallot, Mélanie Gautier, Véronique Revel-Rongier, Régine Billot, et toute l'équipe de CANAL+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

Sébastien Bazin, Jean-Luc Choplin, et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet
Sandrine Jolly, Sébastien Maurel et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Châtelet)
Elio Angelosanto et toute l'équipe de Light Event (lumière et sonorisation entrée Châtelet)

Albane Cléret (animation de la Party)
Philippe Fatien et toute l'équipe de Light Event Queen (Party)

L'Académie remercie tous les distributeurs, producteurs, et ayants-droit des extraits de films présentés lors de la Cérémonie

Les agences et les photographes qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :
Ben Dauchez, Carole Bellaiche, Cici Olsson, Georges Lambert, Jacopo Benassi, Julien Lambert, Larry Horricks, Luc Roux, Marlène Serour, Paul Arnaud, Philippe Pecastaing, Philippe Quaisse, Sipa Press, et tous les proches des personnalités disparues.

Avec les remerciements particuliers de l'Académie pour leur bienveillance :
Stéphanie Busutil pour la succession César
Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie Georges Cravenne
Alain Sussfeld et Patricia Ganne (UGC)
Jean-Pierre Lavoignat (texte sur Michael Douglas)
Géraud de la Noue (Baron Philippe de Rothschild)
Eric Falt, Danielle Cliche et Armelle Arrou-Bertrand (UNESCO)
Tous les membres des Comités de l'Académie (Court Métrage, Animation, Révélations, Industries Techniques et Exploitants)
Jean-Claude Barbion, Bernard Borach (JC Decaux), Arnaud Codet et Aurelie Dapoigny (Mediakiosq) pour le plan Média
Juliette Binoche, François Samuelson, Janet Johnson / © Brigitte Lacombe, 1995 pour l'Affiche Officielle de la 41e Cérémonie des César

www.academie-cinema.org

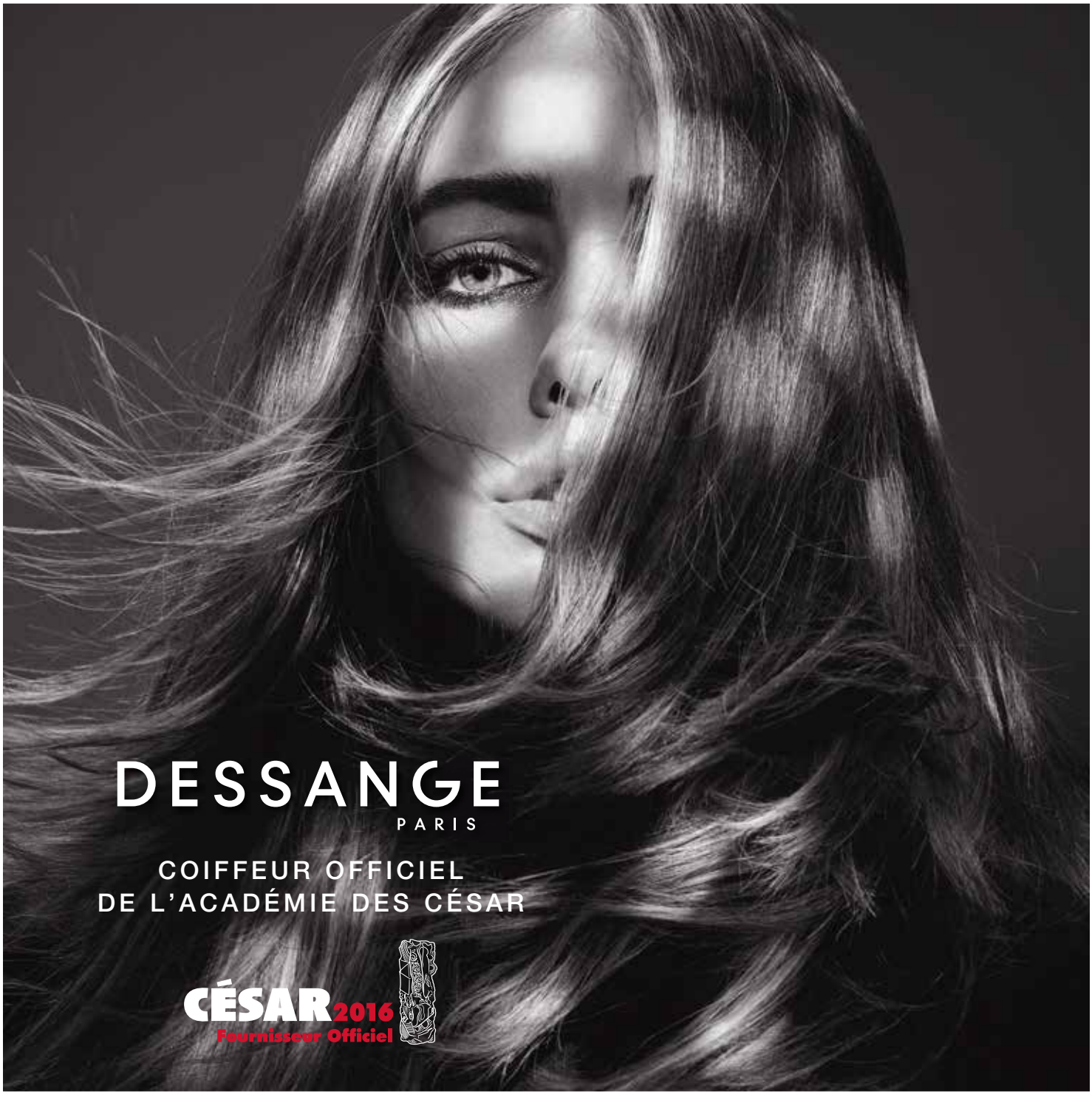
DESSANGE
PARIS
COIFFEUR OFFICIEL
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR
CÉSAR 2016
Fournisseur Officiel
dessange.com

CÉSAR 2016

Académie des Arts et Techniques du Cinéma
11 rue de l'Avre, 75015 Paris

www.academie-cinema.org